

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société

Enfants des rues
impasses familiales et précarité psychique
Étude clinique menée au Gabon

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement le 06 décembre 2016

Par

Stella IGNOUMBA

En vue d'obtenir le grade de :

DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE

Directeur de thèse : **Denis MELLIER**, professeur de psychologie, Université
Bourgogne Franche-Comté

Premier volume :

THÈSE

Membres du Jury

Daniel DERIVOIS, Professeur de psychologie, Université Bourgogne
Franche-Comté,

Pascal ROMAN, Professeur de psychologie, Université de Lausanne, Institut
de psychologie,

Samuel MBADINGA, Professeur de psychologie, Université Omar Bongo de
Libreville,

Claire SQUIRES, Maître de conférences, HDR, Université Paris Diderot

Jean FURTOS, Psychiatre, Lyon

Dédicace

Aux familles

IGNOUMBA

KINZA

MOUNGUENGUI MABICKA

MBANDA BAKOLOSSO ...

Remerciements

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude au professeur Denis Mellier pour avoir accepté de diriger ce travail et pour la confiance que vous m'avez accordée. Votre encadrement et votre accompagnement m'ont été d'une grande aide. Vos qualités humaines et scientifiques, votre bienveillance et votre disponibilité m'ont permis de persévérer dans l'aboutissement de cette thèse. Vous m'avez toujours prodigué de précieux conseils et avez su trouver les mots justes à chaque difficulté.

Je souhaite également exprimer mes remerciements aux membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'accepter de participer à cette aventure.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit du Centre Arc-en-ciel de Libreville sans lequel ce travail n'aurait pas pu se faire. Merci de m'avoir permis d'utiliser votre structure pour mener à terme ce projet de thèse. Je remercie également les équipes salariées et bénévoles du Centre pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur amour pour le travail.

Je remercie également les enfants qui se sont prêtés au jeu. Vous avez accepté de m'aider à écrire, comme vous avez l'habitude de le dire, ce « gros livre » sur vous et ce, malgré vos multiples occupations, vos journées et nuits difficiles. Sans vous ce travail n'aurait pas pu se faire. Merci de m'avoir accordé votre confiance et j'espère que cela portera des fruits.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit des familles qui ont accepté de nous partager l'histoires de leurs enfants, leurs souffrance, impuissance et épuisement.

Je remercie par ailleurs, l'UNICEF Gabon avec qui j'ai beaucoup collaboré tout au long de ce travail, je pense particulièrement à Michel Ikamba, ton aide, ta rigueur au travail, ton amour pour les enfants en situation difficile et tes conseils m'ont permis d'avancer.

Je réserve une mention spéciale à mon compagnon Davy Mbanda Bakolosso, celui qui a su « résister ». Ta disponibilité, ton grand cœur et ta présence totale m'ont été d'une aide inestimable. Tu as su encore le montrer lorsque j'avais le plus besoin de toi, lorsque Dyel et Lyel sont venus agrandir notre famille. Tu étais présent de jour comme de nuit à côté de nous,

tu as su accompagner Dyel et Lyel qui n'arrêtaient pas de réclamer leur maman. Merci pour ce que tu es.

Je tiens à remercier mes deux braves et beaux princes Dyel Elikia et Lyel Tsayi, mes fils, qui m'ont donné la force d'avancer. Grâce à vous, j'avais de bonnes raisons de terminer cette thèse, malgré les tempêtes. Vous avez été une véritable source de motivation. Merci d'avoir supporté d'être privée de votre maman qui était parfois absente, tant physiquement que psychologiquement. Merci pour ce sacrifice.

Je tiens également à remercier ma famille, si loin, si près, qui n'a pas cessé de croire en moi et qui m'a encouragé jusqu'au bout. Je pense à Remy Ignoumba, Gaston Ignoumba, Solange Nzambiliaunou, Ferry Ignoumba, Ines Ignoumba...

À ma grand-mère Boukandou Bernadette, ma « Ma » qui ne comprenait pas toujours, malgré les explications données, pourquoi je ne terminais pas mes études, pourquoi mon diplôme était si long à préparer, et qui, avec ses mots, me disaient d'avancer bien que, selon elle, j'avais déjà trop de diplômes pour une « femme »...

Je tiens à remercier mes proches, amis, compatriotes gabonais et famille de France. Je pense particulièrement à Thomercia Mayandza, ta disponibilité et ton grand cœur m'ont tellement aidé, à Elisabeth et Fulgence Allogho combien votre présence et vos services m'ont fait du bien, à Elisabeth et Jacques Richardson, votre patience, votre disponibilité et votre bon cœur m'ont fortifiée, à la famille Todjinan, à Adrien Ekome, à Precilia Kassa, à Claude Marlette Mounquengui. La liste est trop longue pour vous citer tous, votre présence tout au long de cette expérience m'a été d'un grand bien, vos soutiens moral, spirituel et physique n'ont pas d'égal. Pas de mots pour l'exprimer.

Je remercie aussi les amis, collègues et autres enseignants de l'université, combien votre aide m'était bénéfique. Je tiens particulièrement à remercier les doctorants du laboratoire, ô combien, comme j'avais l'habitude de le dire, le laboratoire était contenant. Merci particulièrement à Delphine Vennat, Agathe Lainé, Cyril Thomas, Gao Ly, Aurore Mainpin, Sarah Poulet, Alejandra Rodriguez, Judicaëlle Pambo.

Je vous dis à tous « diboty » ce qui veut dire merci dans ma langue maternelle le ipunu. Cette expérience n'aurait pu se faire sans vous.

Table des matières

INTRODUCTION	7
PARTIE I : CONTEXTE GENERAL	18
1. Chapitre 1 : Définitions	19
1.1. Peut-on les définir ?	19
1.1.1. Quelques modèles explicatifs.....	20
1.1.2. La rue.....	22
1.1.3. L'enfant	25
1.1.4. Quelques définitions	27
1.2. Quelques terminologies	31
1.2.1. Enfants en situation de la rue	32
1.2.2. Enfant /de/dans/à la rue	33
1.2.3. Enfants travailleurs.....	34
2. Chapitre 2 : Un problème presque mondial	35
2.1. Manifestation selon les pays.....	36
2.1.1. Amérique latine.....	36
2.1.2. Pays du nord.....	37
2.1.3. Afrique.....	39
2.2. Spécificités culturelles.....	40
2.2.1. « Confiage ».....	40
2.2.2. Talibés	42

2.2.3.	Enfants soldats	43
2.2.4.	Enfants sorciers	44
3.	Chapitre 3 : Causes générales et la question des enfants des rues au Gabon	46
3.1.	Causes générales.....	46
3.1.1.	Urbanisation	47
3.1.2.	Situation économique	48
3.1.3.	Dysfonctionnement familial	50
3.2.	Les enfants des rues : paradoxe gabonais ?.....	53
3.2.1.	Premier visage de l'enfant de la rue : boom pétrolier	54
3.2.2.	Le trafic d'enfants.....	57
3.2.3.	Deuxième visage de l'enfant des rues : paradoxe gabonais	60
	PARTIE II : CADRE THEORIQUE	64
4.	Chapitre 4 : Organisation familiale : Gabon.....	66
4.1.	La mère et le bébé	69
4.2.	La mère et le groupe	72
4.3.	Enfant ancêtre.....	76
4.4.	Enfant en tant que « je ».....	79
4.5.	Dimension communautaire : bénéfice.....	81
5.	Chapitre 5 : Situations d'impasses familiales.....	85
5.1.	Impasse familiale	87
5.2.	« Hybridité » : Culture/famille	88
5.3.	Famille nourricière du symptôme (famille symptomatique)	94
5.4.	L'absence de « Ma »	97
5.5.	Une parole sans contenu	100
6.	Chapitre 6: Parentification	104
6.1.	Enfant parent	105
6.2.	Identification parentale	107

6.3.	Enfant bouc émissaire ou porteur de souffrance ?.....	108
6.4.	Enfant symptôme.....	110
7.	Chapitre 7 : Précarité psychique.....	113
7.1.	Univers de la rue.....	117
7.2.	Difficulté de faire lien/lieu.....	119
7.3.	Syndrome de désocialisation.....	122
7.4.	Auto-exclusion.....	124
7.5.	Suradaptation.....	128
PARTIE III : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET CHOIX METHODOLOGIQUE		130
8.	Chapitre 8 : Problématique.....	131
9.	Chapitre 9 : hypothèses.....	133
10.	Chapitre 10 : Choix méthodologique.....	134
10.1.	Lieux de collecte des données.....	135
10.1.1.	Le Centre d'Accueil Arc-en-ciel.....	136
10.1.2.	La rue.....	138
10.2.	Population choisie.....	140
10.2.1.	Enfants des rues.....	140
10.2.2.	Familles et professionnels.....	142
10.3.	Méthodes choisies.....	143
10.3.1.	Questionnaires, tests projectifs et dessins.....	144
10.3.2.	Entretien semi directif, observation et table ronde.....	147
10.4.	Outils d'analyse.....	151
10.4.1.	Analyse descriptive.....	151
10.4.2.	Analyse des contenus : Nvivo.....	152
10.4.3.	Etudes des cas.....	153
10.5.	Difficultés rencontrées.....	154

10.5.1.	Difficultés rencontrées	154
10.5.2.	Notes du terrain	156
PARTIE IV : RESULTATS ET ANALYSES.....		165
11.	Chapitre 11: Analyse descriptive	166
11.1.	Qui sont-ils ?	167
11.1.1.	Géolocalisation et estimation de la population.....	167
11.1.2.	Âges de la population	170
11.1.3.	Ethnie et religion	172
11.1.4.	Nationalités recensées	173
11.1.5.	Situation familiale.....	174
11.1.6.	Qu'est-ce qu'un enfant des rues au Gabon ?	178
11.2.	L'univers de la rue	180
11.2.1.	La rue, espace de travail	181
11.2.2.	La rue, deuxième société.....	184
11.2.3.	Hypermaturité (comportement adaptatif).....	187
11.2.4.	Vivre dans l'immédiateté et l'insouciance.....	188
11.2.5.	Fabulation	189
12.	CHAPITRE 12: ANALYSE DES CONTENUS	191
12.1.	Profils des familles	192
12.1.1.	Famille entre deux cultures : « place inoccupée »	192
12.1.2.	Famille « solitaire » : mère seule.....	195
12.1.3.	Famille « symptomatique »	197
12.1.4.	Famille classique.....	198
12.1.5.	Famille pauvre	198
12.2.	Profils des enfants.....	199
12.2.1.	Enfant « pacificateur ».....	200
12.2.2.	Enfant en situation intermédiaire	201

12.2.3.	Enfant souffrant de la pathologie du lien	202
12.2.4.	Enfant pauvre (la rue par défaut)	204
12.2.5.	Enfant « hybride »	205
13.	Chapitre 13 : Étude des cas	209
13.1.	La problématique de la mort : cas JM	210
13.1.1.	Famille « hybride »	211
13.1.2.	Enfant sorcier	215
13.1.3.	La rue « salvatrice »	217
13.1.	La mère mythique : cas Erwane	219
13.1.1.	Déconnection du corps/affects	220
13.1.2.	Le mutisme	222
13.1.3.	La rue, un acte loyal.....	224
13.1.	La lutte avec la mort : cas Tsé	226
13.1.1.	Je m'appelle « Monyo ».....	227
13.1.2.	Enfant machine.....	230
13.1.3.	Je me « cherche »	231
13.1.	La plaie dans la famille : cas Zozi.....	233
13.1.1.	« Frappes »	235
13.1.2.	La plaie.....	237
13.1.3.	Fuite de lien	239
14.	Chapitre 14 : Synthèse générale	240
14.1.	Enfant « aliéné » ?	242
14.2.	Enfant « pacificateur » ?	243
14.3.	« Déconnection » perception de la souffrance sensorielle.....	245
14.4.	Enveloppe psychique et vide	247
14.5.	Maison transportable ? : Fonction prothèse des « objets maison ».....	248

CONCLUSION GENERALE	253
BIBLIOGRAPHIE	258
INDEX	277
Index des notions	278
Index des auteurs	281

Introduction

La présence des enfants des rues est manifeste dans la plupart des villes du monde. Ce phénomène qui, à première vue, apparaît comme une spécificité des pays du tiers monde est bien plus complexe à appréhender. Avec ses particularités, la problématique des enfants des rues est une réalité mondiale. Seuls, en groupe, accompagnés d'un adulte ou encore en famille, chacun de nous, d'une façon ou d'une autre, a déjà été confronté au regard de l'un d'entre eux. Ces derniers, souvent reconnaissables par leur accoutrement : cheveux ébouriffés, habits troués..., adoptent des comportements qui sont, la plupart du temps, répréhensibles pour la société. En effet, certains « mendient ou rapinent (Biaya, 2000 : 3-14) [aux abords] de regroupements denses, où les occasions de gains sont plus importantes. Ils exercent des petits boulots au service de commerçants, d'artisans, de clients qui les paient de quelques pièces (Serras, 2005 ; Cárdenas, 1998). » (F. Dramé, 2010, p.30). D'autres sont utilisés/exploités par leurs familles/adultes dans différents secteurs informels de la rue. Pour dormir, certains utilisent des habitations de fortune : maisons et voitures abandonnées, étals des commerçants, cartons. Cependant, d'autres rentrent, le soir venu, dans leurs habitations parfois précaires.

Étant un phénomène social, les facteurs qui l'alimentent seraient divers et varieraient selon les régions. Cet état de fait ne facilite pas ainsi une lecture univoque du phénomène, ni sa compréhension. Cette absence d'homogénéité expliquerait en partie la multiplicité des terminologies appliquées à cette population : « enfants des rues », « enfants dans la rue », « jeunes des rues », « enfants en situation de la rue », « enfants vulnérables ». Ces différentes appellations, pour certains, renverraient à une même catégorie d'enfants, alors que pour d'autres, elles renferment des nuances. D'une part, parce que la notion d' « enfant » varie selon les cultures et, d'autre part, du fait que la rue n'est pas investie de la même façon par ces enfants. Dans notre étude nous utiliserons le vocable « enfants des rues » ou « enfant de la rue » pour faire allusion à ce groupe d'enfants.

Une telle population paraît ainsi difficile à définir. Toutefois, d'une façon générale, un enfant de la rue est un individu dont l'âge varie entre 3 et 18 ans qui investit la rue d'une manière sporadique et/ou régulière et qui est en rupture avec sa famille. Une telle définition présente certes des limites ; les critères mentionnés ci-dessus ne sont pas tous spécifiques aux enfants et ne reflètent pas toute la réalité permettant de cerner la complexité de cette population. Elle a, cependant, l'avantage de nous donner de façon générale une idée sur la question.

Par ailleurs, les difficultés auxquelles se heurte la définition du concept « enfant de la rue » n'en facilitent pas non plus le décompte. La difficulté de quantifier cette population serait liée,

hormis ce que nous avons énuméré plus haut, à la mobilité des enfants et au fait que la notion d' « enfants des rues » recouvre des situations et des réalités individuelles très différentes (Q. Pincent & al., 2011). Cependant, une donnée très répandue est celle de l'UNICEF ; elle estime leur nombre total à plusieurs dizaines de millions en ciblant l'ensemble des enfants en situation de grande vulnérabilité, vivant ou travaillant dans la rue (Q. Pincent & al., 2011), soit « 600 millions d'enfants en situation difficile dans le monde, dont 80 millions en Afrique. » (M-J. Lallart, 2004). Pour certains auteurs, ces données doivent être interprétées avec réserve du fait de l'hétérogénéité de la population et des difficultés de définition conceptuelle. Comme le mentionne Damon (2002) dans le cas de la population des SDF, « il est extrêmement difficile de donner la taille d'une population hétérogène que les statisticiens s'accordent à décrire comme « glissante », « mouvante », « fluctuante », circulant entre les territoires physiques et les catégories statistiques. » (Damon, 2002, cité par I. Lubin, 2007, p. 139).

La complexité de cette population ne permet pas non plus de généraliser les causes qui expliqueraient le départ dans la rue. D'une manière générale, les enfants des rues seraient vus comme le produit des crises sociales, familiales et économiques. Ces dimensions, bien que non négligeables, sont trop simplistes pour expliquer une telle problématique. En effet, la complexité du problème et la diversité des trajectoires rendent cette tâche difficile (C. Bellot, 2003 & R. Lucchini, 1998).

Dans cette étude, sans exclure les autres facteurs, il est question pour nous d'interroger la problématique de l'enfant de la rue sous l'angle clinique. Nous travaillerons sur les situations d'impasses familiales et de précarité psychique chez l'enfant de la rue au Gabon. Bien avant de justifier l'importance d'aborder cette question sous cet angle, nous souhaitons, d'abord, présenter les motivations qui nous ont animées pour mener cette recherche. En effet, l'intérêt de travailler sur cette question naît en 2007 à l'université où je m'interroge sur l'incohérence qui réside entre la problématique des enfants des rues et la culture gabonaise. En fait, le modèle culturel gabonais exclut les termes tels que : « enfant abandonné ». Car l'enfant est une affaire de groupe et non pas seulement de parents géniteurs. L'adage ci-dessous le résume mieux : « en Afrique il faut tout un village pour élever un enfant. » D'ailleurs, mon enfance, aussi belle fut-elle, s'est passée dans cette ambiance. Comme on a l'habitude de le dire, le chercheur a souvent un lien avec son objet d'étude. En effet, j'ai été élevée par ma grand-mère maternelle et par un groupe dans un village d'Afrique équatoriale. Il n'y a rien de plus normal que d'être élevée dans cette configuration au Gabon, surtout quand les parents sont en incapacité de le

faire. Les miens m'ayant eu très jeunes et n'ayant pas les moyens suffisants pour me prendre en charge m'ont ainsi confiée à mes grands-parents.

Mon grand-père est décédé quand j'étais encore au CP, c'est ma grand-mère qui m'a élevée. Nous vivions dans un village d'environ 200 habitants, il n'y avait qu'une école primaire. La population était essentiellement composée de personnes âgées, d'enfants et de quelques jeunes couples qui, parfois par choix, vivaient au village. Généralement, les jeunes étaient en ville pour des raisons d'études ou pour trouver du travail. Restaient au village ceux qui n'ont pas pu s'accommoder à la vie trépidante de la ville, ou ceux qui ont abrégé leurs études pour diverses raisons.

La culture des champs est la principale activité au village, ma grand-mère, une femme très forte, y allait tous les jours sauf les dimanches. Les enfants du village, en l'absence de leurs parents, étaient sous la responsabilité de quelques vieillards affaiblis par l'âge qui ne pouvaient plus se rendre aux champs, parfois gardés par des aînés qui étaient dans les grandes classes de l'école du village. Ou alors par les « mussoffi¹ », le temps qu'elles « walimissa² » leurs enfants, qui restaient au village pendant au moins trois mois sans avoir d'activités champêtres pour ne s'occuper que de leurs bébés. Ces adultes, bien qu'ils n'étaient pas membres de notre famille, servaient de relais dans notre prise en charge.

Ma grand-mère a joué le rôle de « Ma³ » dans mon développement, sans toutefois vouloir prendre la place de ma mère ou de lui donner le rôle de « mauvaise mère ». Ma mère avait sa place, bien que souvent absente, car elle habitait en ville à cause de ses études. Il m'arrivait de demander à « Ma » d'accepter, juste pour me faire plaisir, d'être aussi ma mère (biologique). Elle n'a jamais voulu se substituer à ma mère, mais, d'une manière très subtile, elle redéfinissait la place de chacun. Étant la plus jeune dans la maison, c'était logique pour moi que je sois la benjamine de « Ma ». Quand je demandais à « Ma » la place que j'occupais dans la fratrie, elle me disait « mwane tso mi » qui veut dire « l'aînée » et moi j'aurais voulu qu'elle me dise « marine » qui veut dire « la benjamine ».

¹ La femme qui vient d'accoucher, correspond plus ou moins à la période du post-partum

² Période correspondant au post-partum, équivalent au congé de maternité

³ Personne qui joue le rôle d'une figure maternelle autre que la mère biologique.

Pour redéfinir nos places et dire d'où nous venions, elle usait de beaucoup de finesse. Souvent, le soir, pendant le clair de lune, « Ma » nous racontait les contes et notre lignage. C'était effectivement pendant ces soirées, ou lorsque quelque chose n'allait pas, qu'elle redéfinissait la place de chacun. Chaque enfant demandait son rang ou sa place dans la famille auprès de « Ma ». À sa benjamine, elle disait qu'elle est « marine », à moi elle disait « mwane tso mi ». Quand je tombais malade ou que j'avais le moindre souci, elle disait : « c'est l'enfant d'autrui, je ne suis que celle qui la garde ». J'avais compris qu'elle était ma « Ma » et pas ma mère. J'appelais ma mère « dja⁴ » sans que cela me trouble. J'avais compris qu'elle m'aimait mais qu'elle était trop jeune pour s'occuper de moi, et que par ailleurs, elle devait vivre en ville pour poursuivre ses études. Il y avait des mots particuliers qui accompagnaient mon séjour auprès de « Ma ».

Comme nous l'avons dit précédemment, dans une telle configuration, les problématiques comme celle des enfants abandonnés ne peuvent exister. Le terme « orphelin », comme disent E. Ortigues & M-C. Ortigues, n'existe pas. L'« enfant seul » n'existe pas. Car, il y a toujours un parent, plus ou moins proche, pour offrir un foyer à l'enfant (E. Ortigues & M-C. Ortigues, 1966). Une prise en charge est automatiquement mise en place lorsque survient un dysfonctionnement dans la famille biologique (V. Delaunay, 2009). Généralement, la famille sert d'appui et de relais pour prendre soin de la mère et de l'enfant comme nous l'avons vu à travers mon expérience.

Pourtant, de nos jours, malgré cette dimension communautaire, force est de constater qu'il existe des enfants qui déambulent dans les rues du Gabon qui pratiquent la mendicité ou qui travaillent dans le secteur informel de la rue. Ces derniers sont âgés de 5 à 18 ans. Leur nombre est estimé à environ 658 au Gabon. Une problématique qui, devenue visible au Gabon dans les années 80, a été longtemps associée aux enfants immigrés qui arpentaient les rues des villes gabonaises en demandant l'aumône et/ou pratiquant la vente à la sauvette. C'est pour cela que le Gabon a été longtemps indexé comme pays d'accueil pour le trafic d'enfants. Ces derniers, en provenance de l'Afrique de l'ouest, étaient exploités par les adultes/tuteurs/famille dans le secteur informel de la rue. Cependant, depuis quelques années, grâce aux menaces de la communauté internationale, les enfants issus de l'immigration sont de moins en moins visibles dans les rues gabonaises. Ces derniers ont ainsi laissé la place à une nouvelle vague d'enfants

⁴ Dans la langue maternelle Ipu (Ethnie du Sud du Gabon), « Dja » veut dire l'ainé (grand frère ou grande sœur)

qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, seraient majoritairement gabonais. Les raisons socioéconomiques sont souvent utilisées pour justifier leur présence dans les rues.

Or, les choses semblent plus complexes que nous ne le pensions. Car, l'actuel enfant de la rue, à la différence de la première vague d'enfants, ne serait ni exploité, ni « envoyé » par sa famille/adulte. Ce dernier irait dans la rue par sa « propre volonté ». Certains parmi eux seraient même dans la rue quand bien même leurs besoins primaires seraient satisfaits. Ces enfants, au lieu d'aller dans un Centre/famille, apprendraient au contraire à vivre dans l'hostilité de la rue bien que l'environnement leur soit défavorable. Ils ne manifesteraient pas nécessairement un besoin d'aide ou ne formuleraient pas une demande au sens dont parle J. Furtos (2008). L'enfant prendrait, au contraire, plaisir à exposer son corps en souffrance dans cet environnement hostile qu'est la rue. Eu égard à ces signes cliniques, nous pensons que la seule dimension sociale ne suffit plus à appréhender le phénomène, il faut aussi prendre en compte l'aspect clinique. Comme le disent I. Vandecasteele & A. Lefebvre (2006) :

Les symptômes d'un nouveau « malaise dans la culture » se donnent à voir ou à entendre sur les lieux du travail social comme autant de signes d'une souffrance indiscutablement « psychique » du point de vue du sujet, mais qui pourrait tout autant être qualifiée de « sociale » par le contexte institutionnel où elle émerge, ainsi que par ses déterminants (I. Vandecasteele & A. Lefebvre, 2006, p. 1).

De ce fait, nous souhaitons dans ce travail questionner ces nouvelles formes de souffrances psychiques qui se situent à la croisée du social et de la clinique. L'objectif de cette thèse est de nous intéresser essentiellement aux situations d'impasses familiales chez l'enfant de la rue. Il n'existe pas d'étude ayant traité directement la question chez l'enfant de la rue. Cependant, pour mener cette recherche, nous nous sommes référés aux auteurs tels J-P. Tsala Tsala (2007), R. Roussillon (2008), J. Furtos (2008), P. Declerck (2001) et aux concepts tels que la parentification, la suradaptation, l'auto exclusion, les enveloppes psychiques, le Moi peau, etc. Ces auteurs et concepts n'ont certes pas travaillé spécifiquement sur la question, cependant leur apport nous servira de base théorique dans la compréhension de notre sujet.

Dans cette étude, nous définissons l'impasse familiale d'après le sens que lui donne R. Roussillon (2007), c'est-à-dire, une situation difficile à dénouer, un traumatisme. Et, au sens systémicien, elle serait à comprendre comme une injonction paradoxale qui empêcherait l'enfant de s'autonomiser.

J-P. Tsala Tsala mentionne le problème de l'« hybridité » culturelle en Afrique subsaharienne. Selon lui, « l'originalité et peut-être le drame de la famille africaine actuelle tiennent de ce

qu'elle est à cheval entre deux modèles de culture souvent contradictoires. » (J-P. Tsala Tsala, 1991-1992, cité par L. Nguimfack & al., 2010, p. 9). En fait, « la famille africaine contemporaine est marquée par une tension permanente qui oppose les valeurs de la tradition aux sollicitations diverses de la modernité. » (J-P. Tsala Tsala, 2007, p. 1). Collombo & Valentin soutiennent quant à eux :

Qu'il est dangereux d'exister à travers deux cultures; la folie n'est pas loin. La double contrainte est une situation qui mène indubitablement à la souffrance, à la maladie. Ceci dit, la famille africaine contemporaine ressemble à cette famille « folle » ou « aliénée », autrement dit qui n'a plus de repères. Étant donné qu'elle n'est ni traditionnelle ni moderne, ni même pas la somme des deux, dans la mesure où elle reste tiraillée entre les deux pôles culturels sans pouvoir émerger comme entité autonome (en fait, son autonomie est sapée et altérée), elle se trouve dans une impasse. (Collombo & Valentin, 1972, cité par L. Nguimfack & al., 2010, p.9).

J-F. Le Goff (1999) parle des situations où « - [l'enfant] est surchargé de responsabilités dépassant ses compétences, - ses parents se conduisent comme des enfants par rapport à [lui]-[ses] besoins sont négligés ou exploités, - [il] ne reçoit pas de reconnaissance pour ce qu'il donne. » (J-F. Le Goff, 1999, p. 104). Ce dernier se retrouve parfois dans un conflit de loyauté qui implique « un choix entre deux objets de loyauté ; ici, il n'y a plus de choix possible. » (J-F. Le Goff, 1999, p. 139). Dans ces situations, telles la communication paradoxale ou le double lien dont parle M. Anaut (2012), l'enfant est dans « l'impossibilité de dissocier les deux niveaux logiques qui sont fortement intriqués. Il manque quelque chose ici qui empêche toute prise de décision. Les sujets se trouvent emprisonnés dans les mailles du double lien de la communication paradoxale, avec l'impossibilité de s'engager de manière satisfaisante, car toute décision est mauvaise et a son envers. » (M. Anaut, 2012, p. 63).

La seule alternative de sortir de ces situations que nous qualifions d'impasses serait la fuite de lien au sens dont parle R. Roussillon (2008). En effet, l'auteur affirme que face à certaines situations extrêmes la personne peut adopter plusieurs postures. Elle peut décider de « « fuir » au-dedans, de se retirer d'une partie de soi, de faire la part du feu, de se couper de ce qui, de soi, est pris au piège. (...) On peut ainsi se fragmenter pour faire disparaître la souffrance du lien aliénant, se morceler pour mieux échapper à l'emprise de ce qui [nous] tient et [nous] met dans l'impasse. » (R. Roussillon, 2008, p. 137).

Ces mécanismes, aussi présents chez les personnes en exclusion, semblent être un moyen de survie face à la détresse. J. Furtos (2008) dit que la personne pourrait même s'absenter d'elle-même, au-delà de l'exclusion, la personne s'exclut elle-même de la scène humaine. P. Declerck (2001) « s'aperçoit d'ailleurs qu'il y a chez elle énormément de graves traumatismes de la petite

enfance et des symptomatologies psychotiques ou borderline. » (P. Declerck, 2001, cité par D. Bourdin, 20002, p. 16). Devant une insensibilité à la douleur physique, P. Declerck (2001) émet l'hypothèse d'un profond retrait psychique de l'espace corporel, désinvesti et comme abandonné à lui-même par le sujet. À ce moment, nous pensons que la dimension sociale à elle seule ne suffit pas pour questionner une telle posture, il est important, suite à ce que nous venons de dire, d'interroger la dimension clinique dans la lecture de cette problématique, sinon:

- Comment comprendre la résignation chez l'enfant à prendre plaisir à vivre dans l'hostilité de la rue ?
- Comment comprendre l'insensibilité d'un enfant avec une plaie visiblement infectée qu'il ne veuille même pas traiter ?
- Comment comprendre qu'un enfant aille dans la rue bien qu'il ait la possibilité d'être pris en charge par la communauté ?
- Comment expliquer la présence des enfants des rues dans une organisation familiale à dimension communautaire ?
- Comment comprendre l'attitude d'un enfant qui a la possibilité de rentrer chez lui mais qui « choisit » néanmoins de rester dans la rue malgré l'hostilité qui caractérise ce milieu (le viol, la dureté du travail, l'insécurité, la violence) et la détérioration de son état physique, psychique et émotionnel ?
- Comment comprendre le refus de l'enfant d'habiter ?
- Quel sens peut avoir ces attitudes qualifiées, à juste titre, de paradoxales ?

Pour répondre à ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes:

- a) « **L'enfant de la rue** » serait dans la rue à cause d'une situation d'impasse familiale. Cette impasse, telle un traumatisme ou une situation difficile à dénouer, empêcherait celui-ci de vivre dans sa famille.
- b) « **L'enfant de la rue** » adopterait des conduites paradoxales, qui atteignent ses enveloppes corporelles. Celui-ci désinvestirait son corps/affect pour survivre face à l'impasse et à l'hostilité de la rue.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons procédé en deux phases pour recueillir nos données. Dans un premier temps, sur une étendue plus large, nous avons administré près de 300 questionnaires auprès des enfants des rues du Gabon. Nous avons en outre rencontré près de 9 familles. Dans une deuxième investigation, nous avons mené des observations et entretiens auprès d'environ 25 enfants habitant essentiellement Libreville. Ces outils nous ont permis

d'avoir des informations sur : les données factuelles de l'enfant, sa situation familiale et socioéconomique, le vécu familial, le vécu dans la rue, les causes du départ dans la rue, l'âge du départ dans la rue, la durée dans la rue, les rapports avec la famille/pairs/Centre, circonstances de la naissance de l'enfant, l'histoire de la famille, etc.

Ce travail n'a pas été fait sans difficultés, la majorité des enfants des rues n'arrivaient toujours pas à honorer les rendez-vous. Ceux-ci étaient soit oubliés ou simplement interrompus du fait de la fatigue/somnolence et de la détresse de l'enfant. Par ailleurs, il n'était pas toujours facile d'obtenir certaines informations, même si le but n'était pas en effet que l'enfant nous dévoile les informations les plus secrètes, mais qu'il ne nous donne que ce qu'il voudrait partager. Pour arriver à construire un récit exploitable, nous avons alterné entre la rue et le Centre ; l'enfant et la famille/les professionnels. C'est dans cet entre-deux que nous avons pu, pour certains cas, obtenir des histoires de vie presque complètes. Cet entre-deux pourrait éventuellement résumer la situation de certains de ces enfants. Malgré tout, grâce à notre connaissance du terrain, nous avons pu recueillir le maximum d'informations.

Ces données nous ont permis, à travers deux niveaux d'analyse :

- 1) de faire une analyse descriptive de la situation de l'enfant de la rue et d'établir les différents profils cliniques des enfants/famille à l'aide d'une analyse des contenus : Nvivo. Dans ce premier niveau d'analyse, nous avons répondu aux questions suivantes :
 - Qu'est-ce qu'un enfant de la rue au Gabon ?
 - Les enfants des rues rentrent-ils tous dans une même grille ?
 - Ces derniers font-ils partie d'une minorité ou des exclus au Gabon ?
 - Sont-ils tous des enfants issus de l'immigration ?
 - Y-a-t-il une ethnie qui se démarque des autres ?
 - Quels sont les activités qu'ils exercent dans la rue ?
 - Quelle est leur fonction ?
 - Quel sont les profils des enfants ainsi que de leur famille.
- 2) de valider nos hypothèses à partir d'une étude de quatre cas cliniques où nous avons observé que:
 - L'enfant de la rue est dans une situation d'impasse familiale. Nous avons noté les incohérences culturelles/familiales qui vont comme mettre l'enfant dans une incapacité d'habiter.

- L'enfant de la rue désinvestit son corps/affect. Cette amputation du corps/affect lui sert d' « habit de rue » pour pouvoir y habiter et faire face à la situation d'impasse. Cette posture nous a permis de comprendre l'attitude de certains qui, malgré l'hostilité de la rue, n'y renoncent pas.

Par ailleurs, nous avons trouvé un fonctionnement propre à l'enfant de la rue que nous qualifions d'organisation spécifique. En effet, l'enfant de la rue, bien qu'en rupture de liens, développerait cependant des nouvelles formes de liens (collage avec les amis de la rue, rapport avec le centre ...). Ces liens que nous appelons « seconde peau-maison. » aident l'enfant, d'une part, à s'humaniser dans la rue et, d'autre part, à maintenir un lien, bien que précaire, avec la « maison ». En un mot, ces liens, semblables à une seconde peau ont un rôle de prothèse qui lui permet de survivre dans la rue (A. Eiguier, 2004).

Ce travail s'articule autour de quatre parties. Dans la première partie intitulée contexte général, nous procéderons à une lecture générale de la problématique des enfants des rues dans le monde. Ce survol de la littérature traitant de la question nous permettra de voir la complexité, les variabilités et les fluctuations qui existent au sein de cette population. Nous essayerons ainsi de comprendre comment et pourquoi les interprétations varient selon les champs et les pays. Nous chercherons également à comprendre si ces différentes populations d'enfants /jeunes qui investissent les rues des villes du monde sont tous des enfants des rues. Cette réflexion nous permettra ainsi de situer la population de notre étude dans le contexte gabonais. Cette partie est divisée en trois chapitres, le premier présentera le vocable enfant de la rue qui est une notion difficilement cernable. Le deuxième chapitre présentera le problème des enfants des rues au niveau mondial. Enfin, le dernier chapitre parlera de l'état de la question au Gabon et les causes générales qui expliquent cette problématique.

Dans la deuxième partie intitulée cadre théorique, nous présenterons les différents axes théoriques de notre étude. Dans cette partie, nous nous intéresserons à l'enfant ainsi qu'à sa famille. Nous essayerons d'expliquer la place de l'enfant dans la société gabonaise. Comment cette place a-t-elle été modifiée avec les changements sociaux ? Qu'est-ce qu'une impasse familiale? Quelles sont les situations qui peuvent amener un enfant à se retrouver dans une impasse dans sa famille et à choisir la rue comme alternative? Nous essayerons de comprendre aussi certaines réactions paradoxales dans l'agir de l'enfant. Cette partie est divisée en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous parlerons de l'enveloppe familiale et de ses bénéfices dans le développement de l'enfant. Dans le deuxième chapitre, nous évoquerons certaines

situations familiales qui peuvent amener un enfant à avoir recours à la rue ou à l'utiliser comme source de « protection ». Ensuite, dans le chapitre trois, nous aborderons le concept de parentification. Enfin, dans le chapitre quatre nous essayerons d'expliquer l'origine et le sens que peuvent avoir certaines réactions paradoxales que développe l'enfant de la rue.

Ensuite, dans la troisième partie, nous poserons notre problématique, nos hypothèses et nos choix méthodologiques. Cette partie sera donc composée de trois chapitres : dans le premier chapitre, nous poserons notre problème qui est la situation d'impasse et de précarité psychique chez l'enfant de la rue. Dans le deuxième chapitre nous poserons nos hypothèses. Et dans le troisième chapitre nous présenterons nos méthodes de recherche.

Enfin, dans la dernière partie, nous présenterons nos résultats et analyses. Cette partie est divisée en trois chapitres. Dans le premier chapitre nous ferons une analyse descriptive et une analyse des contenus avec Nvivo sur la question des enfants des rues. Nous dessinerons d'une manière générale le visage de l'enfant de la rue au Gabon, nous établirons ainsi les profils des enfants et de leur famille dans la rue. Dans le deuxième chapitre, nous ferons une analyse clinique. Cette analyse au cas par cas nous permettra de discuter des spécificités de nos cas. Nous essayerons de montrer, à travers les illustrations de ces quatre cas cliniques, les différentes situations d'impasses et de précarité chez l'enfant de la rue. Ensuite, dans le troisième chapitre nous effectuerons une synthèse générale qui nous permettra de théoriser les situations qui peuvent amener l'enfant à vouloir s'« amputer » de lui et de sa famille pour pouvoir continuer à exister et de faire exister sa famille. Et pour finir, nous terminerons notre travail par une conclusion.

Partie I : Contexte général

Dans notre travail, nous allons interroger des situations d'impasses familiales. Avant cela, nous comptons faire dans cette partie un petit historique de la question des enfants des rues, en remontant dans ses origines selon les continents ou pays, en relevant les particularités du problème selon les localités, les causes explicatives et certaines analyses sur la question. Cette rétrospective du problème nous permettra de baliser le terrain pour ensuite présenter la situation de l'enfant de la rue au Gabon et ce qui pourrait expliquer la présence de ce dernier dans la rue.

Cette argumentation, telle une revue littéraire, nous permettra en quelque sorte de poser le problème qui est le nôtre. En un mot, dans cette partie, nous présenterons les réflexions en vogue sur la question des enfants des rues dans le monde, en Afrique et plus particulièrement au Gabon qui est le contexte qui nous intéresse.

Cette partie est divisée en trois chapitres, le premier chapitre présentera les difficultés auxquelles se heurtent la définition du vocable enfant de la rue ; le deuxième chapitre présentera les manifestations des enfants des rues au niveau mondial ; le troisième mettra l'accent sur la situation des enfants des rues au Gabon et les causes explicatives du problème.

1. Chapitre 1 : Définitions

Plusieurs explications et définitions tentent de cerner les groupes d'enfants qui déambulent dans les espaces urbains du monde. Malgré les efforts menés par des auteurs pour comprendre ce problème, de grandes interrogations demeurent toujours dit J. Rivard (2004). En effet, la notion d'enfant en situation de la rue renferme plusieurs variables qui sont spécifiques selon les pays et le parcours de l'enfant. Cette notion, selon R. Lucchini (1993), cacherait différentes réalités qui ne permettraient pas de la cerner facilement. Malgré cette complexité, nous essayerons dans ce chapitre de montrer d'une manière générale comment certains auteurs et courants tentent d'expliquer ce phénomène. Nous discuterons par la même occasion des limites que rencontrent certaines de ces définitions et explications. Nous relèverons par ailleurs des nuances qui se retrouvent dans l'ensemble de cette population. À travers cet exposé, nous tenterons de rappeler la complexité de cette population et de proposer les définitions qui nous semblent d'une manière générale donner une idée sur la question.

1.1. Peut-on les définir ?

Il n'est pas facile de répondre à cette question. Car la rue, tout comme l'enfant, sont des notions qui ne sont pas aussi simple à cerner. En effet, la rue n'est pas investie de la même façon par

tous les enfants et la notion d'enfant varie selon les contextes. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons certains modèles explicatifs et débattrons sur ces deux notions.

1.1.1. Quelques modèles explicatifs

Nous souhaitons montrer comment certains auteurs - tel que M. Parazelli (2002) - expliquent l'enfant en situation de la rue. Il est vrai que ces modèles explicatifs ont été inspirés par les enfants/jeunes des rues de l'Amérique du Nord et ceux du Québec. Cependant, l'on peut retrouver des similitudes avec la population qui nous intéresse.

Plusieurs études considèrent l'enfant/jeune de la rue comme un déviant ayant un comportement pathologique (I. Lubin, 2007). D'après le modèle pathologique, ou « bad sick » (American Psychiatric Association, 1968; Armstrong, 1932; 1937; Jenkins et al., 1968; 1969; 1971; Scientific Analysis Corporation, 1974; Walker, 1975, cités par Caputo & Kelly, 1994) par exemple, l'enfant/jeune de la rue est un fugueur et ce dernier serait considéré comme un délinquant (I. Lubin, 2007). Le modèle de la représentation répressive quant à lui le perçoit également « comme un délinquant dont la présence collective et les actes transgressifs sont perçus comme autant de nuisances publiques qu'il faut arrêter, disperser ou évacuer.» (M. Parazelli, 2002, p. 14).

Par ailleurs, l'approche de la représentation thérapeutique considère l'enfant/jeune de la rue comme une personne affectée par une pathologie sociale qu'il faudrait guérir (M. Parazelli, 2002). L'approche médicale (Caputo & Kelly 1994), pour sa part, aborde le problème des enfants/jeunes de la rue « sous l'angle de l'itinérance, qui lui-même est vu sous l'angle d'un problème public » (I. Lubin 2007, p. 43). Comme le dit M. Parazelli (2002), « les problèmes de santé mentale sont quelquefois mentionnés comme facteurs d'itinérance » chez ces enfants/jeunes (M. Parazelli, 2002, p. 35).

D'autres approches - telle l'approche de la seconde socialisation (Wilkinson 1987) - voient les enfants/jeunes des rues comme des fugueurs qui ont échoué dans un premier processus de socialisation. Cette approche pense que « les jeunes qui ont fui de chez leurs parents n'étaient pas satisfaits de leur vie et qu'ils recherchent cette satisfaction dans la rue. La famille comme lieu de première socialisation a échoué dans son travail. (Ces) jeunes vont donc dans la rue et cherchent, en utilisant différents types de stratégies, à se socialiser. » (I. Lubin, 2007, p. 45). Cette approche considérerait la rue comme un second lieu de socialisation après l'échec familial, premier lieu de socialisation.

D'autres approches comme la représentation familialiste conçoit l'enfant/jeune « comme un enfant dont la vulnérabilité sociale exige la protection d'un adulte à l'image du rôle parental. » (M. Parazelli, 2002, p. 14). La représentation doctrinale définit le jeune « comme un adhérent à une vision politique de sa condition sociale qui le guidera dans l'établissement d'un rapport de force avec les diverses institutions qui le rejettent. » (M. Parazelli 2002, p. 14).

En outre, la représentation religieuse « voit chez le jeune de la rue un croyant potentiel étant donné qu'il est privé de modèle pouvant lui montrer l'exemple à suivre. » (M. Parazelli 2002, p. 14). Et enfin, « la représentation émancipatoire envisage les jeunes de la rue comme des acteurs engagés dans des rapports d'aliénation sociale ; c'est pourquoi on juge alors nécessaire de les accompagner pour soutenir la réalisation de leur individualité et de leurs désirs sociaux. » (M. Parazelli, 2002, p. 14). Il est vrai que ces modèles ont été inspirés par les enfants/jeunes des rues de l'Amérique du Nord et du Québec. Cependant, l'on peut retrouver des similitudes avec la population d'enfants d'autres régions du monde. Ces modèles, aussi divers et variés, sont généralement influencés par la culture, les stéréotypes, les écoles, les disciplines... (M. Parazelli, 2002).

Selon M. Parazelli (2002), ces enfants/jeunes des rues, contrairement à la pensée commune, proviendraient de toutes les classes de la société. Cependant, selon l'auteur, ces enfants/jeunes sortiraient, pour la plupart d'entre eux, des familles où les conditions de vie sont moins sécuritaires que la vie de rue (violence physique, psychologique et sexuelle) « et plusieurs ont connu des placements à répétitions dans le système de protection de la jeunesse. » (M. Parazelli, 2002, p. 35). Ces derniers, selon M. Parazelli (2002), développeraient des caractéristiques qui peuvent être interprétées comme la conséquence de la vie dans la rue et/ou des multiples expériences abusées/instables qu'ils ont connues dans leurs familles/institutions. Car, selon l'auteur, certains de ces enfants/jeunes ont connu des accumulations de carences affectives et de rejets, ajoutées au manque de ressources. Ce tableau clinique et la vie dans la rue nous permettent de mieux comprendre certains de leurs comportements et de leurs pratiques : la méfiance, la toxicomanie, la prostitution, la débrouillardise, etc (M. Parazelli, 2002).

Ces pratiques et comportements peuvent être interprétés comme la conséquence de leur parcours ou un moyen qu'utiliserait l'enfant/jeune pour survivre dans la rue et/ou pour s'identifier aux groupes de la rue. Ces différentes conceptions de l'enfant nous donnent une visibilité des différentes interprétations possibles du phénomène. Et nous remarquerons que les définitions sont également orientées selon les disciplines, champs, approches, ce qui peut être

une richesse mais montre également toute la complexité du sujet. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons quelques définitions de la population des enfants des rues. Mais avant, nous présenterons les deux notions : la rue et l'enfant qui semblent incontournables dans la définition du vocable « enfant de la rue ».

1.1.2. La rue

La compréhension du problème des enfants de la rue passe par l'élucidation du terme de la rue. Comme le dit R. Lucchini, pour essayer de comprendre la notion enfant/jeune de la rue, l'étude de la rue est presque indispensable pour clarifier tout ce qui se cache derrière la notion d'enfant en situation de rue (R. Lucchini, 1998 & I. Lubin, 2007). En effet, la culture de la rue permet de mieux comprendre la situation du jeune dans l'univers de la rue. Elle permet de mieux situer le jeune dans une constellation de relations établies avec les divers acteurs utilisant la rue, précise I. Lubin (2007).

Au sens général, la rue est définie comme l'espace public par excellence, celui de la cité où personne n'est chez soi et où à la fois, tout le monde est chez lui. Lieu de circulation, d'échange, lieu bruyant [...] (O. Jan, 2004). Elle est l'ensemble de lieux distincts, définis par leur position. Ces lieux ont des fonctions et des statuts divers : logements, lieux de travail ou encore fonds de commerce, ils sont de statut privé, public ou semi-public (A. Fleury, 2004). La rue apparaîtrait comme un lieu accessible à tous, exprimant de ce fait la diversité de la population d'une ville. C'est non seulement un espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et sociale (M. Delage, 2005).

Par ailleurs, la rue demeure cet espace où, d'après certaines traditions, il est possible de perdre son âme, d'être terrassé par des forces obscures, celles de la néantisation (M. Morelle, 2006). La rue peut être en outre « [...] un lieu d'exposition au regard de l'autre. Il suffit d'être dans la rue pour ne plus être seul d'une certaine façon, même si l'on peut bien sûr s'y sentir seul. » (O. Jan, 2004, p. 30). « La rue [...] est un espace du regard : on va dans la rue pour voir, se faire voir, être vu. » (M. Delage, 2004, p. 1). Par opposition à la sphère privée, la rue est le lieu de contact avec « l'autre », celui que l'on ne connaît pas forcément, et qui est différent. Mais l'on peut aussi bien passer dans la rue sans entrer en relation avec quiconque : la rue est donc aussi le lieu de l'anonymat (M. Delage, 2004, p. 2). La rue incarne la césure entre la sphère publique et l'espace privé (A. Fleury 2004). « La nature même de la rue est de mélanger les gens et les

activités, de changer avec le temps, dans la journée, dans la semaine ou encore dans la longue durée » (A. Fleury, 2004, p. 6).

La rue [...] c'est ce qui n'appartient pas à une « personne morale de droit privé. » (M. Delage, 2004, p. 2). Cette notion dépasse alors le simple cadre de l'espace commun, dans la mesure où il s'agit de rendre possibles des relations entre des personnes dissemblables. La rue permet donc la communication, au double sens de l'accessibilité et des rapports interpersonnels (M. Delage, 2004).

Plus qu'un espace collectif, où des individus se regroupent afin de poursuivre des objectifs convergents, la rue constitue une interface entre les sphères publique et privée, car c'est là que cohabitent, ou plutôt « coexistent », dans un respect mutuel, des individus entretenant ou pas des relations (amicales, commerciales...). Espace de civilité, la rue est le lieu de l'hétérogénéité, de la pluralité (M. Delage, 2004, p. 2). [La rue renvoie ainsi à] (...) un monde social symbolique composé d'un ensemble des lieux spatialisant les significations symboliques alternatives au monde institués : underground, illicites et contre-culturelles. Cet univers de socialisation appelé « milieu de la rue » structurerait un mode d'identification sociale par la marge ou, si l'on veut une alternative socio symbolique à ce que Dubet (1987, p. 410) appelle le « processus de dilution du lien social » dont ces jeunes furent menacés ou furent l'objet dans leur enfance et adolescence. Devenir jeune de la rue implique un « parcours géo social » (M. Parazelli, 2002, p. 48).

Cet espace peut être par ailleurs, comme dans le passé, un lieu où « les expériences éducatives de l'enfant s'organisaient (...). L'enfant investissait pleinement les espaces publics de la cité qui constituaient de véritables lieux d'échanges sociaux et d'éducation. Il n'existait pas d'espace propre à l'enfant » (F. Huguenin-Richard, 2010, p. 19). La rue investie de cette manière peut être un milieu de vie. Dans la rue, la présence simultanée des enfants avec leurs familles oblige à opérer un changement de perspective, car dans ce cas de figure la rue est le milieu de vie « naturel » de l'enfant. La rue ne peut pas être considérée uniquement comme un endroit menaçant mettant en péril la vie de ces enfants. L'opposition spatiale entre la rue (de tous les dangers) et la demeure familiale (sécurisante) est ici brouillée car l'espace public et l'espace privé s'ajustent et se confondent. (F. Dramé, 2010).

La rue devient pour ainsi dire un enjeu en termes d'appropriation spatiale et de marquage territorial, ce qui l'apparente à un territoire, c'est-à-dire à un espace de contrôle, mais surtout de construction des rapports d'appartenance réciproque entre les individus et l'espace qu'ils occupent. Conception identitaire de l'espace qui entraîne une « fermeture » de ce dernier aux personnes ne partageant pas ces critères d'appartenance (M. Delage, 2004, p. 3).

La rue est le lieu par lequel les habitants et les autorités vont définir tel individu comme étant *de la rue*, avec tout le poids de la stigmatisation et de la peur que cela sous-tend (M. Morelle, 2006).

Les différents apports des auteurs ci-dessus nous laissent entrevoir les différentes façons d'occuper la rue et de concevoir la rue. En effet, la rue n'est pas un espace homogène et ne recouvre pas le même contenu pour ceux qui l'investissent. La rue revêt des visages différents selon les moments et les quartiers (M-C. Diop & O. Faye, 1997). Les acteurs de la rue sont nombreux en raison de la diversité des origines sociales, des trajectoires, du mode d'occupation de l'espace, ainsi que de leur héritage social (M-C. Diop & O. Faye, 1997).

[Pour les uns, la rue serait l'endroit où ils peuvent lutter contre la précarité]. Elle constitue la seule réponse aux mécanismes d'exclusion économique et sociale des pouvoirs politiques [africains]. Elle seule peut les faire rêver de sortir de leurs conditions difficiles, leur procurer une certaine forme d'utopie générée par leur refus d'accepter leurs conditions d'existence et par leur volonté de les transformer en tournant le dos à l'État et à ses institutions de socialisation. Dans cette perspective, pour certains jeunes qui l'envahissent, la culture de la rue se conjugue sous le mode de l'utopie. Elle offre, à travers les activités qu'elle permet, le seul moyen envisageable d'ascension sociale (M-C. Diop & O. Faye, 1997, p. 14). [Pour les autres, cet endroit serait considéré comme un espace utilitaire où ils peuvent] tenter de vivre et de survivre par le biais de petites activités informelles, voire de petits actes délictueux. Offrant leur intimité à la vue de tous les passants, pour ces enfants et familles, la rue devient aussi l'espace à territorialiser : celui dont on tire une manière d'être au-delà de la question de l'avoir et des « maigres » possessions, un ultime refuge (M. Morelle, 2006, p. 3).

Ainsi, par exemple, certains enfants n'iraient dans la rue que pour y travailler (I. Lubin, 2007). Nous observons donc que plusieurs catégories de personnes investissent la rue. Il y a, comme le disent M-C. Diop & O. Faye (1997), des personnes qui gagnent leur vie grâce au commerce et à la proposition de services, certains qui y vivent essentiellement de mendicité, mais aussi ceux qui contrôlent les revenus de certains enfants qu'ils obligent à mendier ou à se débrouiller pour leur remettre, chaque soir, un montant précis. « Des jeunes y pratiquent le straddling : tout en faisant des petits boulots, ils ont basculé dans la délinquance. C'est le cas de ces filles qui, tout en pratiquant la mendicité ou en vivant avec des bandes de jeunes, s'adonnent à la prostitution. » (M-C. Diop & O. Faye, 1997, p. 16).

Au vu des différents profils des personnes qui fréquentent la rue, il est difficile de définir et de donner une explication homogène de la population des enfants/jeunes qui investissent la rue. En effet, la rue est un ensemble de territoires investis différemment par des acteurs divers. Nous avons, comme le disent (M-C. Diop & O. Faye, 1997), « des espaces de la mendicité, par exemple autour des mosquées lors de la prière du vendredi, les espaces des activités de l'économie informelle, ceux qui sont organisés autour des marchés, ceux de la prostitution, du commerce de la drogue, ceux qui sont envahis par les lépreux. » (M-C. Diop & O. Faye, 2013, p. 12). Les groupes des enfants qui investissent la rue ne sont pas homogènes et n'ont pas les mêmes stratégies d'appropriation de l'espace ajoutent les mêmes auteurs. Par exemple, « des mendiants vivent dans la rue, de jour comme de nuit, alors que d'autres se déplacent en fonction

des heures de travail. Au contact de ces différents groupes, de ces adultes ainsi que des passants, se créent, pour les enfants, des brassages qui influencent leurs comportements, créent ou renforcent des solidarités. Dans cette perspective, la rue est impensable sans les liens sociaux qu'elle crée et entretient. » (M-C. Diop & O. Faye, 2013, p. 12).

L'occupation que l'on fait de la rue est variable et cela ne facilite pas une lecture univoque de sa population. C'est ce que souligne M. Parazelli (2002) lorsqu'il dit que « les manifestations de la vie de rue peuvent varier selon les milieux urbains et qu'il faut demeurer prudent face aux généralisations abusives en ne projetant pas la dynamique sociale d'une ville sur une autre ». (M. Parazelli, 2002, p. 46).

[L'on ne peut affirmer par exemple que] les jeunes de la rue de Sherbrooke vivent tout à fait les mêmes rapports à la marge urbaine que ceux fréquentant Montréal. Les différences peuvent être attribuées à l'évolution historique des formes d'investissement de valeur dans l'espace urbain, aux contraintes spécifiques d'organisation et au degré de tolérance de la population face aux pratiques marginales. Dans la même voie, il sera présomptueux de penser que les jeunes de la rue des années 1980 auraient développé les mêmes rapports que les jeunes des années 2000 étant donné les transformations rapides du lien social et de l'espace urbain. Cette première hypothèse attire l'attention sur l'importance de problématiser les rapports à l'espace et au temps qu'entretiennent les manifestations du phénomène des jeunes de la rue. » (M. Parazelli, 2002, p. 46).

Pour définir l'enfant de la rue, la rue est une variable dont il ne faut pas s'écarter. La rue n'est pas investie de la même façon par les enfants. Dans ce contexte parlera-t-on d'un visage de l'enfant de la rue ou de plusieurs visages de l'enfant de la rue ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans les lignes qui suivent. Auparavant, il nous faut élucider une seconde notion, qui n'est autre que celle de l'enfant qui varie selon les arrière-plans culturels.

1.1.3. L'enfant

Le statut social de l'enfant de la rue n'est pas clairement défini. Les indicateurs sont fluctuants et surtout, les frontières entre les différentes catégories d'enfants qui se retrouvent dans la rue ne permettent pas de séparer celles-ci de manière très nette. En effet, le terme enfant est une notion très vaste (R. Perez Lopez, 2009). Le droit international (convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, 1989) considère que : « l'entrée dans l'âge adulte n'est pas avant 18 ans et les textes légaux de protection ont en général été alignés sur ce seuil. » (B. Manier, 2011, p. 17). Au sens juridique, la notion d'enfant désigne l'ensemble de la population qui n'a pas atteint la majorité pénale de 18 ans (âge réduit à 16 ans au moins dans certains pays), et qui fait l'objet d'un ensemble de droits décrits dans la convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations Unies (R. Perez Lopez, 2009). « L'acception socioculturelle de l'enfance peut se définir comme une période de développement physique et

psychique qui nécessite la protection des adultes, et qui est plus naturellement consacrée au jeu qu'au travail mais qui admet l'apprentissage progressif d'un savoir. » (B. Manier, 2011, p. 17).

Cependant, cette notion varie selon les sociétés. En Afrique par exemple, la jeunesse dit S. Tessier n'est pas une catégorie homogène, elle est une catégorie sans doute plus extensible. Car, l'on peut être en même temps jeune en étant quadragénaire, parce que l'on est célibataire et pauvre. Un jeune dans ce contexte « est essentiellement quelqu'un qui n'a pas droit à la parole en raison de son statut social inférieur, surtout lorsqu'il est en présence de gens supérieurs et/ou qui sont plus âgés que lui. Il peut être facilement considéré, comme disent les ivoiriens, comme un enfant. » (S. Tessier, 1995, p. 117).

Par conséquent, on observe une diversité des découpages de l'âge des enfants des rues qui ne facilite pas les choses. Certains, comme Aptekar (1994), cité par I. Lubin (2007), vont ainsi laisser le champ vaste en situant l'âge de l'enfant de la rue en dessous de l'âge de la majorité. Et cette majorité varie selon les États. L'UNICEF détermine cependant leur âge entre 5 et 18 ans, mais l'on peut toutefois rencontrer des enfants qui ont à peine 3 ou 4 ans accompagnés d'adultes. Dans notre acception, nous opterons plus pour ce découpage de l'Unicef. Par contre, d'autres opèrent une distinction selon les pays du nord et du sud : de 10 à 14 ans pour les pays sous-développés et de 14 à 24 ans pour les pays dits développés. (M-J. Lallart, 2004; M. Parazelli, 1996 & I. Lubin, 2007). White (1989), cité par I. Lubin (2007), pour sa part, les considère comme des runaways, c'est à dire « des jeunes âgés de 10 à 17 ans ». Le même auteur situe aussi leur âge entre 5 et 19 ans environ (Lubin 2007).

Cette absence d'unanimité sur le statut de l'enfant influence par conséquent les terminologies utilisées pour identifier cette population. D'aucuns utilisent l'expression « enfant des rues » pour faire référence à une catégorie d'individus qui n'ont pas atteint la majorité ou l'adolescence. Alors que d'autres vont utiliser l'expression « jeune des rues » ou « jeune errant » pour faire allusion aux préadolescents et adolescents qui déambulent dans les rues. Ici nous voyons que le statut de l'enfant varie et change selon les pays et, par ricochet, il pourrait en partie expliquer l'absence d'unanimité dans la définition du concept enfant de la rue. Dans les lignes qui suivent, malgré cette absence d'unanimité, nous présenterons quelques définitions et préciserons celle qui semble proche de la population de notre étude.

1.1.4. Quelques définitions

L'expression enfants des rues est une expression mouvante. La rue, comme l'enfant, ne sont pas des concepts simples à définir. Par ailleurs, les problématiques qui alimentent ce phénomène ne sont pas identiques. M. Parazelli (2002) émet des réserves quant à la définition qu'il faut donner aux enfants/jeunes dans la rue quand on sait que ces derniers existent à cause de transformations sociales et historiques qu'il conviendrait d'inclure dans un tel travail de définition. En raison de la diversité d'approches en sciences humaines et de la complexité des enjeux liés au phénomène des jeunes de la rue, décrire ces derniers devient un exercice dont le résultat sera partiel et partial ajoute M. Parazelli (2002). « En effet, aucun chercheur ne peut prétendre posséder la définition précise de cette catégorie sociologique des jeunes de la rue, non seulement à cause de cette complexité, mais du fait de l'instabilité de ses formes sociales et de la capacité des jeunes à négocier leur identité sociale. » (M. Parazelli, 2002, p. 11). Ainsi, « l'hétérogénéité des parcours des jeunes de la rue, tout comme celle des parcours des jeunes adultes itinérants (Poirier et al., 1999, p.16), contraint le chercheur à demeurer très prudent dans le travail d'interprétation du phénomène (...). » (M. Parazelli, 2002, p. 11).

Bien que cela semble un exercice difficile, nous proposerons quelques définitions de certains auteurs. Le terme jeune de la rue fut employé après l'année internationale des sans-abris (en 1987) pour désigner « des manifestations de la marginalisation juvénile telles que l'itinérance, la prostitution, la fugue, la mendicité, la vente de drogue sur la rue, etc. » (M. Parazelli, 2002, p. 34). Cependant, selon Côté, les enfants/jeunes de la rue ne sont pas des itinérants mais des « errants, étant donné que la temporalité de leurs activités n'est pas programmée et qu'ils ne suivent aucune routine quotidienne (1988, p. 311-312). Si l'errance peut être le résultat d'une stigmatisation sociale par l'étiquetage (marginaux, délinquants, malades mentaux, etc.), elle peut aussi représenter une source d'identification sociale. » (Côté cité par M. Parazelli, 2002, p. 34). L'auteur la qualifie de nomadisme étant donné que « les jeunes de la rue n'auraient aucun plan de déplacement. Elle ajoute que le type de sociabilité de ces jeunes est caractérisé par des « rapports discontinus », contrairement à la dynamique d'un gang de rue. » (Côté, 1992, p. 142, cité par M. Parazelli, 2002, p. 34).

Quelques auteurs cités ci-dessous proposent donc quelques définitions pour identifier ces enfants. Ces définitions sont généralement influencées par les disciplines et les régions. Ainsi, selon J. Palazzolo & al., (2008), l'expression enfant de la rue désigne un enfant (au sens de « personne mineure ») qui vit dans et de la rue, au sein d'une ville. Selon l'auteur, « les enfants

de rue sont le plus souvent soit des sans-domicile, soit des enfants ayant un domicile mais travaillant dans la rue au sein d'un cadre informel. Ils peuvent aussi vivre avec leur famille dans la rue, voire dans un foyer d'accueil ; certains travaillent, ou vont à l'école en même temps. (J. Palazzolo & al., 2008, p. 12).

Ainsi, trois catégories d'enfants figurent dans cette définition. Ces différentes catégories font l'unanimité dans la plupart des définitions des enfants des rues : Enfant « de » la rue, cette première catégorie renvoie à un groupe d'enfants qui vivent en permanence dans la rue, de jour comme de nuit, et qui sont en rupture avec leur famille. Enfant « dans » la rue, cette deuxième catégorie est celle de l'enfant qui passe la journée dans la rue, généralement en quête de revenus mais qui rentre chez lui la nuit venue. L'enfant « dans » la rue n'est pas en rupture totale avec sa cellule familiale et il garde le plus souvent un contact régulier avec ses parents. Il passe cependant la grande partie de son temps dans la rue pour y travailler, jour et nuit s'il le faut (Piro, 2004, cité par F. Dramé, 2010).

On peut toutefois se demander si la frontière entre ces deux catégories est assez étanche pour définir deux populations totalement distinctes. Comment faire la différence entre, par exemple, un enfant de la rue, et un enfant dormant dans l'espace public toute une saison, avant de rentrer au village pour la récolte ? Ces notions sont aujourd'hui de plus en plus utilisées par commodité d'usage nous dit Piro (2004), cité par F. Dramé (2010). Aussi, l'on ajoute souvent à ces deux catégories celle de l'enfant « à » la rue, ce troisième groupe, d'après F. Dramé (2010), renvoie à une situation transitoire où l'enfant en fugue, plus ou moins longue, n'est pas pour autant définitivement installé dans la rue. Certains ne font plus que des apparitions irrégulières au domicile familial (Piro, 2004, cité par F. Dramé, 2010).

Les limites entre ces trois catégories ne sont pas toujours très claires, mais il semble important d'essayer de les distinguer. Ces différentes catégories d'enfants mettent en exergue la rupture familiale, totale ou partielle, révélée par le niveau de permanence dans la rue, absolu ou relatif, ainsi que le trouble que peut générer une telle rupture pour un enfant (P. Kasongo & P. Kinable, 2010). Cependant, pour R. Lucchini, ces catégories paraissent ainsi limitées du fait que la problématique des enfants des rues est trop complexe pour en délimiter le sens. Ces catégories ne semblent donc pas tout à fait satisfaisantes pour définir la population des enfants des rues (R. Lucchini, 1998).

Par ailleurs, en 1982, le programme Inter-NGO, Programme for Street Children and Street Youth, définit les enfants des rues comme ceux pour qui la rue (dans le sens le plus large du mot), plus que leur famille, est devenue leur maison réelle, une situation dans laquelle il n'y a aucune protection, surveillance ou direction d'adultes responsables. Dans le même sens que cette étude, S. Tessier définit l'enfant de la rue comme celui qui est en rupture de lien avec la cellule familiale. En effet, selon lui, un enfant de la rue est un enfant de l'espace public urbain, conçu en opposition d'un foyer privé et protégé. C'est un enfant qui évolue dans l'espace physique culturel et économique de la rue, il a rompu tout lien avec sa famille d'origine. L'enfant de la rue est celui qui joue dans la rue, se promène et travaille, mais en plus il y vit, y dort et y fait l'expérience de la vie (S. Tessier, 1995).

Shérif (1999, p. 26) montre en effet que « ce jeune n'a pas un chez-soi où s'abriter, recevoir ses amis, vaquer aux occupations quotidiennes (espace intime avec valeur affective qu'il reconnaît comme le sien par droit ou légitimité) ». Et, selon I. Lubin, « (...) ces jeunes partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail. » (I. Lubin, 2007, p. 63). L'UNICEF, quant à elle, définit les enfants de la rue en fonction de cinq critères :

- a) Ils habitent la ville ;
- b) Lorsqu'elles existent, les relations familiales sont faibles ;
- c) Ils développent des stratégies de survie ;
- d) La rue est leur habitat principal et remplace la famille en tant qu'instance de socialisation ;
- e) Ils sont exposés à des risques spécifiques importants (R. Lucchini, 2004, p. 19).

Or, selon R. Lucchini, ces critères ne sont pas seulement propres aux enfants de la rue. Car, les enfants de la rue partagent au moins trois de ces caractéristiques (a,c,e) avec les enfants qui travaillent dans la rue et qui rentrent quotidiennement à la maison (enfant dans la rue). Ces définitions font ainsi prévaloir la rupture avec la famille. La rue chez cet enfant devient (son) milieu de vie, (son) milieu de loisir et (son) milieu de gagne-pain (N. Ndiaye Ngom 1994). Cependant, nous savons que ce critère est insuffisant pour cerner l'enfant de la rue. Que dire alors des enfants vivant dans la rue avec leur famille ? En effet, l'on rencontre parfois des personnes adultes (supposées être des parents) accompagnées d'enfants mendiant dans la rue. À Antananarivo par exemple, dit M. Morelle (2008), certains enfants vivent en famille, avec

leur père et/ou leur mère ainsi que leurs frères et sœurs dans la rue. Tous ne vivent donc pas isolés, sans famille (M. Morelle 2008).

Selon I. Lubin (2007), les enfants des rues sont des personnes des deux sexes. Certaines études (Aptekar, 1988; Espinola, Glausser, Ortiz, & Ortiz de Carrizosa, 1987; Lalor, 1999), citées par I. Lubin (1992), précisent cependant que les garçons sont majoritaires par rapport aux filles. En effet, les filles, dans certaines cultures, seront moins promptes à aller dans la rue que les garçons. Par ailleurs, les filles dans la rue sont souvent confondues avec des mineurs victimes de la « prostitution ». Le critère âge ne fait pas toujours l'unanimité mais dans la plupart des études l'âge est souvent attribué en référence au code pénal.

En somme, il existe plusieurs définitions de la population d'enfants qui déambulent dans les rues. Cependant de grandes interrogations demeurent toujours autour de cette notion (J. Rivard, 2004). La notion enfant de la rue est une notion, comme le dit R. Lucchini (1998), à la recherche de son objet. La plupart des définitions soulignent souvent le niveau bidimensionnel du problème qui définit l'enfant à partir de critères tels que le temps passé dans la rue et l'absence de contacts avec les membres de la famille ou d'autres adultes responsables. Cependant, comme déjà évoqué, ces aspects n'expliqueraient pas à eux seuls la problématique de l'enfant dans la rue (R. Lucchini, 2004). Il existe des situations intermédiaires entre ces deux facteurs. Car, selon R. Lucchini (1998), l'enfant est aussi un acteur social et il appartient à une catégorie sociale qui n'est pas homogène sur le plan psychosociologique, et la rue est une réalité complexe. La « rue » tout comme l' « enfant » sont des termes complexes qui varient selon les cultures. Il est donc nécessaire de les mentionner ou du moins d'en tenir compte dans la lecture du phénomène.

Dans le cadre du Gabon, sans toutefois réduire les autres profils des enfants des rues, la population d'enfants des rues serait plus proche de celle développée par S. Tessier et l'UNICEF, c'est-à-dire, des mineurs en situation de rupture avec leur famille. Généralement, pour survivre dans la rue, ces derniers travaillent comme les enfants travailleurs dans le secteur informel de la rue. La rue devient leur espace de vie. Ceux-ci, gardent des liens bien que précaires avec la famille. Dans les lignes qui suivent nous montrerons quelques terminologies sur les enfants des rues. Cela nous permettra de considérer la multiplicité des profils d'enfants qui investissent la rue.

1.2. Quelques terminologies

Ils sont souvent désignés par « enfants du trottoir » (Weiss, 1999), « enfants du quart monde » (Wreisinki, 1979), « adolescents de rue » (Poigant, 1992), « fleurs de poussière » (Vélis 1988), « enfant de la rue », « enfant dans la rue », « enfant en situation de la rue », « enfant des rues », « enfant en situation difficile ». Plusieurs expressions existent pour désigner cette population d'enfants qui déambulent dans les rues de certaines villes du monde. Plusieurs raisons peuvent expliquer la diversité des vocables.

En premier lieu, il y a la question terminologique, certains auteurs préférant tel vocable plutôt que tel autre pour différentes raisons : discipline, observateur, commanditaire (I. Pochetti, 2012). La diversité peut aussi s'expliquer par la façon dont la rue est investie. En effet, le temps passé dans la rue et l'activité qu'exerce l'enfant peuvent permettre de les identifier. Par ailleurs, étant un phénomène social, les problématiques qui l'alimentent sont diverses et spécifiques selon les contextes. Cela pourrait ainsi expliquer la diversité des vocables et certaines appellations contextuelles : enfants talibés, street children, jeunes itinérants, homeless young, runaway, gangs de rue, jeunes marginaux ou jeunes exclus, enfants sorciers. Ces appellations sont généralement spécifiques à certaines régions du monde.

On peut se poser la question de savoir si ces terminologies renvoient à une même population. En d'autres termes, tous les enfants dans la rue sont-ils des « enfants des rues » ou y a-t-il des nuances à relever ? Par rapport à cette question, les avis sont partagés. Selon certains, il n'y a pas lieu d'établir des différences parmi la population d'enfants vivant dans la rue, et si différence il y a, elle doit être minime. Cependant, d'autres ne partagent pas cet avis. Les enfants dans la rue ne sont pas tous des enfants des rues. L'hétérogénéité de la population et l'univers de la rue ne permettent pas de les regrouper en un seul bloc.

Dans son étude sur les enfants d'Amérique Latine, R. Lucchini (1993) conclut « qu'on ne peut pas assimiler le cas des enfants de la rue de l'Amérique Latine à celui des bandes d'adolescents américains. » (R. Lucchini, 1993, p. 228). À côté des enfants des rues, il existe d'autres catégories d'enfants qui investissent la rue. Il faudrait nuancer ces catégories, certaines d'entre elles étant spécifiques à certains pays. Par exemple, pour les auteurs cités ci-dessous, « la catégorie des jeunes de la rue ne constitue souvent qu'un sous-groupe faisant partie de la population générale des itinérants. Mais parfois, ce sont les jeunes de la rue qui sont utilisés

comme une catégorie générale englobant toutes les autres catégories de jeunes qui se retrouvent dans la rue et sur la rue, en incluant une sous-catégorie des jeunes itinérants ».

Selon Brannigan & Caputo (1993), ainsi que Fournier & Mercier (1966), cité par Parazelli, aucun consensus n'est établi quant à une définition des jeunes de la rue ou des jeunes sans-abri étant donné l'hétérogénéité des définitions existantes. Par conséquent, certains auteurs utiliseront indifféremment les « jeunes de la rue » et les « jeunes sans-abri » pour nommer la même population étudiée, de sorte qu'il devient difficile de s'y retrouver (...). » (M. Parazelli, 2002, p. 36). Dans ce sous-chapitre, nous exposerons les différentes appellations utilisées pour désigner les enfants des rues. Par ailleurs, bien que cela soit très relatif, nous relèverons les nuances qui existent entre certains enfants qui investissent la rue. Ces nuances, nécessaires pour certains et pas importantes pour d'autres, vont nous éclairer sur les différents types d'enfants qui occupent la rue.

1.2.1. Enfants en situation de la rue

L'expression enfant « en situation » des rues est utilisée pour plusieurs raisons. Elle permet, d'une part, de renvoyer à une connotation moins péjorative de la situation de l'enfant de la rue (J. Palazzolo & al., 2008). Pour des auteurs tel que F. Dramé (2010), l'expression « enfants « en situation » de la rue », est moins stigmatisante et permet d'indiquer que la particularité - le « statut » - est liée non pas à la nature de l'enfant lui-même mais à sa situation.

Cela implique dès lors que l'enfant n'est pas intrinsèquement différent des autres enfants, mais simplement confronté à une autre situation de vie (F. Dramé, 2010). Par ailleurs, elle ne place pas l'enfant dans une position statique. Cette expression permet de suggérer la possible réversibilité de la situation, de ne pas s'arrêter à l'idée que l'enfant aurait, par nature, vocation à rester définitivement dans la rue. Celle-ci appréhende donc mieux l'enfant en tant qu'acteur et rend plus compréhensibles ses interactions avec les autres acteurs sociaux (F. Dramé, 2010).

Ainsi, c'est cette appellation qui décrit le mieux la situation des enfants des rues. Toutefois, elle présente toujours des limites du fait qu'elle englobe l'ensemble de la population vivant dans la rue (S. Vanistendael, 1995). Ce terme paraît très général puisqu'il peut se référer à des difficultés diverses vécues par les enfants/jeunes et leurs familles (I. Lubin, 2007). Puisque c'est un phénomène social, la problématique des enfants des rues se présente souvent sous la forme d'une interaction en réseau. Elle recoupe plusieurs autres variables (S. Vanistendael, 1995). L'expression enfants « en situation » de rue est certes moins stigmatisante, mais il est

indispensable d'analyser toutes les implications terminologiques, ses différentes nuances, pour mieux préciser la catégorie d'enfants qui nous intéresse. C'est pourquoi nous relèverons, dans la partie suivante, quelques-unes de ces nuances.

1.2.2. Enfant /de/dans/à la rue

Les chercheurs en science sociales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes internationaux sont unanimes pour établir une distinction dans la définition de l'enfant de la rue en fonction de l'usage de la rue, du rapport à la rue, de l'âge et du temps passé dans la rue (I. Lubin, 2007 ; R. Perez Lopez, 2009 & G. Goncalves Dos santos, 2007). De cette distinction sont ressortis trois profils d'enfants : les enfants « des » rues, les enfants « dans » la rue et les enfants « à » la rue et certains tel que M-J. Lallar (2004) vont ajouter enfant « pour la rue ».

Le premier groupe d'enfants, donc les enfants « des » rues, désigne les enfants qui ont fait de la rue leur principal habitat. Selon M-J. Lallar (2014), ces derniers sont en rupture avec leurs familles, dans lesquelles ils ne peuvent pas ou ne veulent pas retourner ; de ce fait, ils vivent et dorment en permanence dans la rue.

Cependant, le deuxième groupe, les enfants « dans » la rue, investit la rue le jour comme centre d'activités et rentre la nuit venue dans la famille. À la différence du premier groupe, ces enfants rentrent à la maison le soir, après avoir passé toute la journée à errer dans la rue. M-J. Lallar (2004).

Et, d'après ces mêmes auteurs, les deux groupes cités ci-dessus « peuvent alors se « fondre » dans un groupe communément appelé « enfants pour la rue » ; leur vie s'identifie avec la rue, ils ne peuvent s'imaginer un autre type d'existence (M-J. Lallar 2004). Et enfin, l'enfant « à » la rue désigne une situation transitoire où l'enfant en fugue plus ou moins longue, n'est pas pour autant définitivement installé dans la rue (B. Pirot, 2004).

Ce souci de distinction pose le problème qu'un enfant ne devient pas un enfant « des rues » du jour au lendemain comme le dit R. Lucchini (1993). La simple routine d'aller travailler dans la rue est une occasion de rencontrer d'autres enfants qui n'ont déjà plus aucun contact avec leur famille, d'être impliqué dans d'autres activités qui font partie de l'ambiance de la rue (G. Goncalves Dos Santos, 2007). L'enfant peut, en effet, basculer d'une catégorie à une autre d'une manière progressive. Les frontières ne sont donc pas étanches entre ces catégories. Selon

Y. Marguerat, c'est généralement « la misère qui facilite le glissement du statut d'enfant *dans* la rue (qui y travaille, mais revient chez lui le soir) à celui d'enfant *de* la rue (qui y vit totalement, sans liens avec les siens) mais elle ne le provoque pas à elle seule (Dieu merci, car, sinon, le problème atteindrait très vite des dimensions astronomiques, ce qui n'est pas le cas). » (Y. Marguerat, 1997, p. 1).

1.2.3. Enfants travailleurs

Ce ne sont pas tous les enfants/jeunes qui investissent la rue qui sont appelés « enfants des rues » puisqu'il existe, parmi eux, d'autres catégories d'enfants tels les enfants travailleurs que l'on confond facilement avec les enfants dans la rue. En fait, les enfants des rues sont souvent considérés comme un sous-groupe des enfants travailleurs parce que la majorité de ces enfants exercent une activité dans la rue pour subvenir à leurs besoins (S. Vanistendael, 1995). Ainsi, les enfants des rues tels que qualifiés d'ailleurs par Invernizi (2001), cité par I. Lubin (2007), sont des mineurs qui travaillent dans le secteur informel. Mais, tous les enfants travailleurs, même de ce secteur, ne sont pas forcément des enfants des rues. Ce qui les distingue c'est que le premier groupe (enfants des rues) passe une grande partie de son temps dans la rue, ce qui lui confère des caractéristiques propres qui le distinguent du second groupe. Il s'agit donc des enfants travailleurs qui sont aussi dans les usines, les plantations, les ateliers, etc. (S. Vanistendael, 1995).

La difficulté à cerner cette population conduit certains à établir une distinction entre les différentes catégories d'enfants investissant les rues. Toutefois, ce phénomène, bien qu'avec des manifestations différentes, pourrait renvoyer à une même catégorie d'enfants. Ce sont souvent les institutions, les études, les pays, l'agenda politique et surtout le point de vue de l'observateur qui choisissent ces différentes terminologies (I. Pochetti, 2012). Les conceptions relatives aux jeunes/enfants, qu'on les nomme « en difficulté », « dans/de la rue » ou « dans des circonstances particulièrement difficiles », demeurent complexes et en mouvance (...). En somme, c'est toute la jeunesse qui reste une catégorie sociale relativement floue (Deniger, 1996 & Rocheblave-Spenlé, 1988), cité par J. Rivard (2004).

La nature volatile, mobile, le caractère social de la population et le rapport à la rue, le statut de l'enfant sont des éléments qui diversifient le visage de l'enfant de la rue et rendent la

lecture du phénomène un peu complexe. Par ailleurs, les courants et commanditaires des études n'abordent pas toujours la question de la même façon.

Au fond, il pourrait en effet s'agir d'une même population mais qui investit la rue différemment.

Puisque la délimitation n'est pas toujours nette, dans cette étude nous utiliserons l'expression « enfants des rues » ou « enfant de la rue » pour faire référence à ce groupe d'enfants en situation de la rue. Nous entendons par « enfants des rues » ou « enfant de la rue », un enfant qui a fait de la rue son espace de vie, de jeu, de travail. Certains parmi eux, comme les enfants travailleurs, occupent leur temps dans la rue à exercer différentes sortes d'activités dans le secteur informel. D'autres gardent des relations avec leur famille mais qui peuvent être précaires. Ces enfants/jeunes qui investissent les rues ont généralement entre 3 et 18 ans. Les plus petits sont souvent accompagnés de leur famille.

2. Chapitre 2 : Un problème presque mondial

Lorsqu'on parle des enfants des rues, la tendance est d'associer cette problématique aux pays en voie de développement. D'ailleurs, « après la deuxième guerre mondiale, l'expression jeunes de la rue fut utilisée pour désigner les enfants qui vivaient dans les rues des grandes villes des pays du tiers-monde. » (M. Parazelli, 2002, p. 32). Or, cette conception est complètement inexacte car, dès lors qu'on « considère la situation des jeunes marginalisés dans différentes villes d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, le phénomène d'enfants et d'adolescents en errance et en danger apparaît comme une réalité globale » (O. Douville, 4/2012, p. 1).

Beaucoup d'enfants, en effet, déambulent dans les espaces urbains du monde. Qu'ils soient seuls, accompagnés par des adultes ou par leur famille, ces enfants sont en situation de la rue. Il est vrai toutefois que le rapport à la rue ou les problématiques qui alimentent ce phénomène ne sont pas toujours les mêmes selon les pays. Assis avec leur famille devant les bouches de métros ou devant une mosquée, seuls en train de vendre des friandises ou de cirer les chaussures des passants, en groupe, les enfants investissent la rue de différentes manières dans le monde. Au fond, s'agit-il des mêmes enfants ? Ou existe-t-il des différences ? Prenant en compte la manifestation du phénomène en fonction des différentes zones géographiques, nous tenterons de répondre à ces questions.

2.1. Manifestation selon les pays

2.1.1. Amérique latine

L'Amérique Latine, tout comme l'Afrique, est souvent pointée du doigt au sujet du phénomène des enfants des rues. Car, d'une part, « c'est sans doute depuis ce continent que la question a commencé à devenir une préoccupation internationale » (I. Pochetti, 2012, p. 1). Le phénomène, dans cette zone, a été fortement médiatisé, notamment dans le contexte spécifique des favelas et du développement des gangs (Q. Pincent & al., 2011).

Par ailleurs, ce continent compte à lui seul près des deux tiers des enfants des rues (J. Rivard, 2004, p. 14). Cependant, cette estimation est à prendre avec beaucoup de précaution du fait de l'absence d'unanimité dans la définition des enfants des rues. Facilement identifiables par leurs occupations dans la rue, certains parmi eux « jonglent ou font des numéros d'acrobatie aux carrefours des villes brésiliennes, comme à Salvador, à la recherche d'une aumône, ou qui, en groupes, déambulent dans les rues, leur principale activité étant l'inhalation de produits toxiques » (G. Goncalves Dos Santos, 2007, p. 109).

Leur apparition en Amérique latine, est à situer dans les années 80 (J. Rivard 2004). En tant qu'objet d'analyse des sociologues, la question des enfants des rues, jusqu'alors appelés mineurs abandonnés, selon Rizzini (2003), cité par J. Rivard, ne commence à être traitée qu'en 1979 en Amérique latine. Ce n'est pas un hasard si cette année-là correspond à l'année internationale de l'enfance, promue par l'ONU, qui va déclencher le débat et la mobilisation en faveur du bien-être de l'enfant. En Amérique latine, des enfants occupent la rue de façon persistante depuis donc cette période (J. Rivard, 2004).

Généralement, leur présence dans les rues des villes latines est « une des manifestations les plus connues du dysfonctionnement urbain et des inégalités [dans ces pays] » (I. Pochetti, 2012, p. 1). Particulièrement au Brésil, le phénomène est souvent associé à l'urbanisation, puisque quatre Brésiliens sur cinq vivent en ville. Cette montée des populations urbaines a entraîné par ricochet une précarisation du logement. Des familles, n'ayant plus suffisamment de revenus, sont obligées d'habiter dans des bidonvilles, généralement connus sous le nom de « favelas ». Ces situations exposent ces dernières à la vie de la rue. En outre, les crises économiques et les écarts criards des classes sociales sont souvent répertoriées, entre autre, comme facteurs expliquant le départ de l'enfant dans la rue (G. Goncalves Dos Santos, 2007 ; R. Chiera, 1998 & D. Pessanha Neves, 2004).

De ce fait, on retrouve plusieurs profils des enfants dans la rue : ceux qui vivent de/dans la rue avec leur famille, ceux qui investissent la rue comme source de revenu et sont souvent utilisés par certains groupes mafieux pour écouler leur marchandise, d'autres sont complètement séparés de leur famille et vivent de/dans la rue. D'autres encore font des aller/retour entre la maison et la rue. Cette diversité de profils rend difficile la définition de cette population. Un enfant des rue à Rio n'est pas le même que celui de Cuba. Même dans une même ville, la rue n'est pas investie de la même façon et les causes qui poussent à la rue ne sont pas les mêmes selon les pays et selon l'histoire de l'enfant. Une explication globalisante ne suffirait pas à décrire cette population. Cette vision des choses, comme le dit R. Lucchini, néglige « d'une part, le rôle que l'enfant lui-même joue dans ce départ de chez lui ; de l'autre, elle oublie l'attrait que la rue exerce sur l'enfant. Le passage de la maison à la rue est dû à plusieurs facteurs qui sont liés et qui forment un système. » (R. Lucchini, 2004, p. 41).

Tenant compte de ces différentes dimensions, il est presque impossible, même dans un continent, de faire une lecture univoque de l'enfant. Car il existe, non seulement différents profils d'enfants dans la rue, mais aussi différents parcours.

2.1.2. Pays du nord

Les pays dits développés n'échappent pas au problème des enfants ou des jeunes de la rue. L'Afrique et l'Amérique latine ne sont les seuls endroits au monde où le phénomène est présent. D'ailleurs, les premières manifestations de la problématique des enfants de la rue ont été constatées dans les pays dits développés dit B. Cyrulnik (2003) avec le cas Thomas Platter au XVI^e en Suisse. « Thomas Platter a été un écolier vagabond au XVI^e siècle... [II] va à l'école le jour et mendie le soir...il découvre la valeur protectrice de la bande [dans la rue]. Ces « troupes » de huit à neuf enfants âgés de 10 à 15 ans parcouraient à pied des distances extraordinaires. » (B. Cyrulnik, 2003, p. 49-50).

Cela peut être étonnant lorsqu'il s'agit des enfants des rues dans les pays du nord. M. Parazelli (2002) l'illustre dans ses propos au sujet du Canada et du Québec, admettre que dans un pays riche tel que le Canada qu' « il existe des jeunes « laissés à eux-mêmes » à l'image des pays en développement n'est pas aisé à admettre dans l'imaginaire des sociétés industrialisées. Surtout quand on sait que la société québécoise est dotée d'un système de services sociaux et d'éducation public qui fait encore l'envie de plusieurs pays. »(M. Parazelli, 2002, p. 9).

Pourtant, dans certains de ces pays, on croise les visages des enfants des rues. Selon Monestier (1998, p. 135), cité par I. Lubin (2007), les enfants des rues sont apparus ces dernières années « en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. À Bucarest, selon l'association «Terre des hommes», ils seraient entre 1500 et 2000 à errer dans les rues, se terrant la nuit, comme des taupes dans tous les recoins possibles, tranchées de canalisation, égouts, caves, gares routières et ferroviaires. » (I. Lubin, 2007, p. 19). Dans les pays de l'ancienne Union soviétique, « en Roumanie, en Mongolie où l'hiver est très rude, les enfants de la rue se réfugient dans les canalisations souterraines du chauffage central urbain, sous les rues, avec les conditions d'hygiène que l'on devine. Ce phénomène n'est pas qu'exotique » (Y. Marguerat, 2003, p. 236).

Toutefois, il est vrai que dans certains pays du nord, la situation de l'enfant/jeune de la rue ne présente pas les mêmes caractéristiques que dans les pays du sud. Car, le visage des enfants/jeunes dans les pays développés est plus présenté comme une situation de marginalisation que comme des conséquences d'un sous-développement comme dans des pays du sud (M. Parazelli, 2002). Au Canada et au Québec par exemple, l'appellation « jeunes de la rue » est apparue, en tant que phénomène de marginalisation urbaine, dans la dernière moitié des années 1980, où non seulement la crise économique faisait des ravages chez les jeunes, mais où les manifestations de décrochage social et de désarroi face à l'avenir se développaient. » (M. Parazelli, 2002, p. 32-33).

On constate ainsi que leur âge et les terminologies diffèrent avec ceux des pays du sud. Généralement, dans certains pays du nord, ces derniers ont entre 14 et 20 ans et le terme « jeune » est plus utilisé que celui d'« enfant ». On emploierait donc les expressions : itinérant, sans-abri. Côte donne la définition suivante des enfants/jeunes des rues du Québec. Pour Côte, un enfant ou le jeune de la rue est une personne qui habite la ville, elle n'a pas de domicile fixe, elle est de sexe masculin ou féminin. Son âge est situé entre 14 ans et 25 ans. « Plusieurs ont vécu leur enfance dans des familles d'accueil ou des centres gouvernementaux. Les relations avec la famille sont superficielles, occasionnelles ou inexistantes (Côte, 1988, cité par M. Parazelli 2002, p. 34).

[Aussi, leur nombre varie selon les pays] : (...) Dans une revue de littérature sur les sans-abri aux États-Unis et au Canada, Wright et Rubin (1998) cités par M. Parazelli (2000) estiment la population des adolescents itinérants aux États-Unis entre 500 000 et 2 millions. L'enquête de Santé Québec (1998) recense 28 214 itinérants à Montréal dont le tiers serait des personnes de moins de trente ans ce qui inclut des mineurs (M. Parazelli, 2000). (...) La ville de Québec compte 11 295 itinérants dont 37% sont des jeunes. Le rajeunissement de la population des itinérants dans ces villes met en évidence le problème des jeunes de la rue, qui dans ce cas, sont considérés comme des jeunes itinérants (I. Lubin, 2007, p. 19- 20).

Ces jeunes n'ont pas les mêmes caractéristiques que les enfants des rues d'Afrique. Cela semble normal du fait que les contextes ne sont pas les mêmes ; d'ailleurs, des différences existent même entre les enfants d'un même pays. La problématique d'enfants des rues varie selon les pays et les époques. Un enfant de la rue des années 1970 n'est pas le même que celui de l'an 2000 (S. Vanistendael, 1995). D'où la difficulté de vouloir généraliser les enfants des rues en un bloc.

2.1.3. Afrique

L'Afrique, malgré son adage très connu : « Il faut tout un village pour élever un enfant », n'est pas plus épargnée par le problème des enfants des rues. Cette problématique remet en question la dimension communautaire qui caractérise la prise en charge de l'enfant. Le phénomène des enfants des rues en Afrique, comme en Amérique latine, est en pleine expansion. Des explications et des observations très générales convergent donc pour rendre compte de la croissance des effectifs d'enfants des rues un peu partout sur le continent (F. Dramé, 2010).

Son apparition se situe dans les années 1980. Le phénomène, comme dans la plupart des continents, s'explique par des crises économiques (M. Morelle, 2006). « L'extrême pauvreté qui sévit depuis des décennies dans ces pays du sud contraint des familles entières, ainsi que des enfants abandonnés ou orphelins, à subsister dans les rues des grandes villes. » (M. Parazelli, 2002, p. 32-33). Ce ne sont pas les seuls facteurs, les choses étant plus complexes que cela. Lewis Aptekar (1994), cité par F. Dramé s'interroge en ces termes : pourquoi dans un pays en voie de développement comme le Laos, le fait est quasi inexistant, au moment où le Kenya, économiquement plus nanti que son voisin éthiopien, pourtant ravagé par plusieurs années de guerre civile, recense plus d'enfants des rues (F. Dramé, 2010). L'une des explications donnée est celle de la culture qui pourrait donc alimenter le phénomène des enfants des rues.

En somme, nous venons de découvrir dans cette partie que le phénomène des enfants des rues est une préoccupation mondiale bien qu'elle peut se présenter de différentes manières selon les pays. Les réalités de la situation des enfants des rues dans le monde diffèrent selon la région du globe (I. Lubin, 2007). La description du problème dans ces pays nous a permis de nuancer certains clichés qui tendent à réduire ce phénomène aux seuls facteurs socio-économiques. En Amérique latine, les hypothèses les plus en vogue sont celles des inégalités sociales. Selon cette hypothèse, on ne devrait donc plus parler des enfants des rues dans des pays du nord. Or, certains pays du nord présentent aussi un visage de l'enfant/jeune de la rue. L'Afrique, connue

pour sa dimension communautaire, n'est pourtant pas plus épargnée. Ce tableau nous montre toute la complexité qu'englobe le vocable enfants des rues. Il est donc important de nuancer la lecture que nous faisons des enfants des rues. Nous verrons donc, dans le sous-chapitre suivant, l'impact de la dimension culturelle dans l'expansion du phénomène.

2.2. Spécificités culturelles

La problématique des enfants des rues, bien qu'elle regorge d'explications globales, présente des particularités selon les pays. Il existe, comme déjà signalé, des facteurs plus ou moins spécifiques aux pays. Ces facteurs ont tendance à pluraliser le visage de l'enfant de la rue et à rendre ce phénomène spécifique à certaines régions. Cependant, il est parfois question d'une même population alimentée par des problématiques différentes.

Nous décrivons dans ce sous-chapitre comment les pratiques culturelles peuvent alimenter le phénomène des enfants des rues. Nous avons choisi de parler, entre autres, du « confiage », des enfants talibés, des enfants sorciers et des enfants soldats Afrique.

2.2.1. « Confiage »

Nous appelons « confiage » une pratique traditionnelle existant dans certaines régions d'Afrique. Elle consiste à confier son enfant à un tiers ou à un membre de la famille pour sa socialisation. Les tuteurs ont l'obligation d'apprendre à l'enfant un métier et de faciliter son éducation (S. Loungou, 2012). En contrepartie de sa prise en charge, l'enfant effectue une multitude de petits services et certaines tâches ménagères dans sa famille d'accueil (F. Boursin, 2007). La socialisation de l'enfant se faisait donc par le travail.

En Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, le recours au travail des enfants a toujours eu un rôle essentiel dans le processus [de leur] socialisation dans la mesure où il contribuait à l'apprentissage et à l'assimilation des règles d'intégration communautaires les préparant ainsi à leur vie d'adulte (d'Almeida Topor, 1992, p. 73). À travers la socialisation par le travail, la société traditionnelle était régulée de telle sorte que l'enfant ait des droits à l'éducation ou à la formation, et des devoirs, celui notamment d'aider sa famille dans les travaux domestiques ou champêtres (Hodonou, 2001, p. 44-45 cité par S. Loungou, 2012, p. 5).

Dans cette pratique, l'enfant devenait une aide de la famille et bénéficiait en même temps d'un cadre qui permettait son éducation (S. Loungou, 2012). Cette pratique selon S. Abega & al., (2007) peut ainsi être considérée comme une adoption partielle, ou un accueil qui souligne la force du lien unissant deux familles ou les membres d'une même famille.

Le tuteur considère le pupille comme son enfant et le prend partiellement ou entièrement à sa charge pendant une période plus ou moins longue. Autrefois, cette prise en charge était totale et le tuteur

veillait à initier l'enfant qui lui était ainsi confié. L'enfant se pliait aux mêmes règles et bénéficie des mêmes avantages que ceux du chef de ménage. Ainsi, quand un couple n'avait pas d'enfant, ou tout simplement pour manifester et visualiser les liens entre la famille d'accueil et celle de départ, des enfants pouvaient être déplacés d'une famille à l'autre. La solidité de ces liens garantissait un traitement de faveur à l'enfant. (S. Abega & al., 2007, p. 27).

Dans la société burkinabé par exemple, dit F. Boursin (2007), le « confiage » revêt dans sa forme traditionnelle une dimension éducative et sociale. La dimension éducative s'explique selon lui par le fait que l'enfant élevé ailleurs que dans son foyer d'origine y sera traité avec moins d'indulgence; ce cas de figure concerne essentiellement le milieu rural et les tuteurs seront choisis en fonction de leur âge ou de leur statut coutumier, garant des traditions et de la sagesse. Il ajoute qu'en milieu urbain ou semi-urbain, la dimension éducative renvoie surtout à l'opportunité qui sera donnée à l'enfant issu du milieu rural ou issu d'une famille pauvre d'être scolarisé ou embauché par un membre de la famille. La dimension sociale tient au fait que cette forme de circulation des enfants vise également à consolider les liens entre les familles (F. Boursin, 2007).

En Afrique, plus particulièrement dans les sociétés où le « confiage » est pratiqué, il est presque normal qu'un enfant soit élevé dans un milieu autre que celui de ses parents biologiques. À titre illustratif, on peut citer les « petits talibés » chez les Wolof du Sénégal. (Vélis, 1988, cité par Q. Pincent & al., 2011). Cependant, « actuellement, plusieurs indicateurs témoignent de changements et on se demande si le « confiage » n'a pas été détourné de sa vocation originelle en faveur de considérations plus économiques. » (F. Boursin, 2007, p. 169).

En effet, le premier indicateur renvoie à une disparité géographique, le phénomène est davantage orienté vers le milieu urbain que vers le milieu rural. « Au fur et à mesure du processus de paupérisation en milieu rural, le choix du tuteur s'est davantage porté vers celui qui pouvait faciliter la scolarisation ou l'embauche au détriment du statut coutumier. » (F. Boursin 2007, p. 169). Paradoxalement, ce qui devait représenter une forme de protection et d'insertion peut conduire selon l'auteur à des situations de rejet et d'exclusion et se transforme en une exploitation pure et simple de ces enfants et adolescents confiés. (F. Boursin, 2007).

Olateru Olagbegi (2004) constate que le principe de socialisation par le travail semble avoir perdu de son sens à partir des années 1960, période au cours de laquelle les premiers exemples de trafics d'enfants ont pu être constatés, montrant ainsi que l'exploitation de ceux-ci à des fins économiques était en train de devenir le mobile principal de l'opération (Olateru Olagbegi, 2004, cité par S.Loungou2012). À Haïti par exemple, certaines « familles pauvres et souvent d'origine rurale confient leur enfant comme aide domestique avec la promesse d'un accès à

l'éducation pour [lui]. [Cette] promesse est rarement tenue pour ces *restaveks* dont la situation est davantage comparable à celle d'esclaves domestiques.» (Q. Pincent & al., 2011, p. 19). La situation des enfants guidant des mendiants âgés et/ou handicapés est la même : si la plupart font partie de la propre famille de ces mendiants, fils, filles ou petits-fils (filles), « des enfants ayant un lien de parenté plus éloigné sont également mis à la disposition de ces personnes âgées pour mendier dans les rues à longueur de journée. » (F. Boursin, 2007, p. 172).

Ces groupes d'enfants rejoignent ainsi le nombre croissant des enfants précocement mis au travail dans les rues de la capitale. « Ce sont ces enfants que l'on retrouve comme vendeurs de kleenex aux feux tricolores, comme cireurs de chaussures, vendeurs de gâteaux ou de sachets d'eau dans les rues. » (F. Boursin, 2007, p. 170). Une forte corrélation existe entre la mendicité des enfants et la problématique des enfants des rues ajoute l'auteur. Ces pratiques n'entraînent pas nécessairement les enfants dans la rue mais elles alimentent ce phénomène.

En effet, un « confiage » qui se passe mal génère souvent pour l'enfant une errance dans son histoire de vie dit F. Boursin (2007). Le « confiage » n'est certes pas un facteur explicatif direct de l'arrivée dans la rue, mais ses dérives le sont. Il arrive que l'enfant puisse se retrouver auprès d'un pseudo maître coranique ou un tiers malveillant qui va ainsi le maltraiter et l'exploiter. « La décision de partir peut-être ainsi la conséquence d'un « débordement de violences », d'un point de saturation qui provoque la fugue. Le départ devient alors un « état de sauvegarde. » (Q. Pincent & al., 2011, p. 18).

2.2.2. Talibés

Étymologiquement, talibé veut dire « élève » en langue wolof⁵ (M-J. Lallart, 2004). Cette expression, dans certains pays musulmans, fait référence à l'élève de l'école coranique. Conformément à la tradition coranique, l'enfant talibé a pour mission de « rendre service à son maître en travaillant. Il demande sa nourriture chez les voisins, qu'il remercie en récitant des versets du Coran appris par cœur. Ceci a pour objectif d'inculquer le courage et l'esprit de débrouillardise à l'enfant pour qu'il puisse affronter plus tard les obstacles de la vie. Après quelques années d'étude, le marabout confie l'enfant à un entrepreneur qui lui apprend un métier. » (M-J. Lallart, 2004, p. 33).

[Au Sénégal par exemple], par glissement de sens, le terme désigne maintenant une certaine catégorie des enfants de la rue: les mendiants. Les talibés sont de jeunes mendiants âgés de 3 à 14

⁵ Langue majoritaire au Sénégal

ans, que l'on voit dans les rues [de certaines villes musulmanes], dans les gares routières et ferroviaires, dans les stations-service, sur les marchés et même aux abords des hôpitaux. Ils sillonnent les rues de la capitale, une vieille boîte de conserve de tomate à la main pour mendier ; ils recueillent dans leur sèbile des restes de repas de toutes sortes appelés « le mélange repoussant. » Au Sénégal, 90 % de la population est musulmane. Pour un bon musulman, la connaissance des textes du Saint Coran est nécessaire et s'apprend dès le plus jeune âge. C'est ainsi que les parents confient leurs enfants aux écoles coraniques, sous la responsabilité des maîtres marabouts, pensant ainsi respecter le devoir de tous les bons parents musulmans soucieux de l'éducation de leurs enfants par la connaissance (M. Lallart 2004, p. 32).

De nos jours, cette pratique a été dénaturée dans certaines villes musulmanes, « parfois les marabouts utilisent les enfants talibés pour leur propre profit. Ils ne se contentent pas seulement de la nourriture, ils exigent que l'enfant leur apporte de l'argent. » (M. Lallart, 2004, p. 34). Ces enfants sont souvent battus par leurs maîtres et vivent dans des conditions difficiles. « Ils dorment dans des hangars, dans des garages, à même le sol, sans hygiène. Ils ne se lavent que tous les quinze jours, ou au moment des fêtes religieuses. Bien souvent, ils sont atteints de graves maladies et n'ont pas accès aux soins. » (M. Lallart, 2004, p. 34).

Nous remarquons que le facteur religieux est à prendre en compte du fait qu'il donne lieu à une catégorie spécifique d'enfants dans la rue appelés *talibés* (F. Dramé, 2010). Il y a donc « des enfants qui sont dans la rue car une mauvaise interprétation de la loi religieuse l'impose. » (M-J. Lallart, 2004, p. 31). Une étude approfondie menée entre 2009 et 2010 par le Samu social International et le Samu social Mali auprès des enfants des rues à Bamako signale particulièrement un acte décisif qui provoque le départ de l'enfant de son milieu de vie : le débordement des violences extériorisées et/ou intériorisées. Les violences physiques et verbales des parents, des tuteurs, de certains « maîtres coraniques », épuisent les enfants (Q. Pincent & al., 2011). Les rapports sur Kano et sur Dakar analysent les conditions d'exploitation qu'ils subissent de la part de leurs maîtres avec l'assentiment tacite d'une fraction importante de la société (G. Hérault, 1997). Cet environnement expose évidemment l'enfant à la vie de la rue.

2.2.3. Enfants soldats

En situation de guerre, les enfants sont souvent les plus vulnérables; ils sont généralement « recrutés de force à la sortie de l'école vers 7/8 ans et bien souvent, ce sont les parents qui demandent aux militaires d'accepter leurs enfants pour combattre, ne pouvant pas les nourrir. » (M-J. Lallart, 2004).

[En Sierra Leone par exemple], il y a eu les campagnes mensongères des rebelles qui trompaient les parents en leur disant qu'en leur confiant leurs enfants, ceux-ci recevraient une bonne éducation dans des centres de formation. Les parents pauvres sont tombés dans ce piège et en ont pris conscience trop tard. Ces enfants seront drogués pour qu'ils puissent tuer, et violenter. Ils passeront en première ligne, lorsqu'il y aura des mines antipersonnel, avec le risque fréquent de sauter sur

l'une d'entre elles. Une fois la paix rétablie dans le pays, ces enfants-soldats ne peuvent pas retourner au village où ils ont tué ou amputé des voisins ou leur propre famille (M-J. Lallart, 2004, p. 12-13).

La RDC est un autre exemple, les conflits y ont provoqué la fuite des populations qui se sont « entassées » dans des zones urbaines. Certains adolescents ont été contraints d'aller dans la rue, après avoir quitté les rangs d'enfants-soldats ou à cause des familles décimées et éclatées (V. Degorge & O. Douville, 2012). Ces enfants, après avoir connu une vie de rébellion, ne trouvent plus leur place dans leur famille et vont dans la rue. Certains sont traités d'enfants sorciers comme nous allons le voir ci-dessous. À l'issue des conflits, la plupart des enfants soldats n'ont d'autre choix que celui de la vie dans la rue compte tenu de leur parcours, de ce qu'ils ont vécu, subi ou fait (Q. Pincent & al., 2011). « L'enrôlement d'enfants et d'adolescents dans les conflits armés est une raison supplémentaire qui peut les conduire à vivre dans la rue. » (Q. Pincent & al., 2011, p. 23). Les guerres peuvent ainsi entraîner les enfants déplacés de guerre, sans toit ni logis à la rue disent P. Kasongo & J. Kinable (2010).

2.2.4. Enfants sorciers

B. Pirot relève un facteur non négligeable qui précipite les enfants dans la rue : la sorcellerie. « À Douala, on rencontre quelques enfants de la rue qui affirment avoir été chassés de chez eux pour cause de la sorcellerie. » (B. Pirot, 2004, p. 76 cité par F. Azia Diambou, 2012, p. 18).

Les accusations d'« enfants-sorciers » portent sur des enfants ou jeunes adolescents des deux sexes, parfois dès 3 ans, rarement au-delà de 14 ans. Elles s'appuient sur des critères très vastes : enfant malade, énurétique, désobéissant, travaillant mal ou dormant trop, mais aussi enfant sage ou pensif, doué, curieux... bref, tout enfant peut être soupçonné dès lors que son comportement paraît énigmatique et menaçant aux adultes qui l'entourent (V. Degorge & O. Douville 2012, p. 7).

Le phénomène est plus prononcé en RDC (P. Kasongo & J. Kinable (2010). « Plus d'un tiers des enfants de la rue de Kinshasa (au nombre de 20 000 environ), a été accusé de sorcellerie ; c'est-à-dire que ces enfants sont vus comme la cause des malheurs qui font souffrir les familles. » (M-J. Lallart, 2004, p. 9). « Il s'agit d'un phénomène qui s'est développé depuis les années 1990 dans les pays d'Afrique où des enfants et des adolescents des deux sexes ont été instrumentalisés comme soldats. » (V. Degorge & O. Douville 2012, p. 4). L'enfant-sorcier, comme disent V. Degorge & O. Douville (2012), « serait une figure anthropologique nouvelle, différente des figures traditionnelles de la sorcellerie et des stigmatisations toujours actuelles dans certaines régions de nouveau-nés en fonction de leur naissance ou de tératogénie. » (V. Degorge & O. Douville 2012, p. 4). Il est un enfant « meurtrier » que l'on accuse d'avoir tué ses frères et sœurs, ses parents ou même des centaines de personnes tombées sous les balles ou massacrées pendant la guerre. » (V. Degorge & O. Douville 2012, p. 1). Ce dernier est parfois

« accusé par la rumeur de manger de la chair humaine, des cadavres ; les représentations les plus archaïques, les profondes angoisses anthropologiques sont projetées sur ces dits « enfants-sorciers » (V. Degorge & O. Douville 2012, p. 1).

Il est fréquent d'entendre des enfants raconter : « J'ai été chassé de la maison parce que je suis sorcier et responsable des maladies de la maison. » (M-J. Lallart, 2004, p. 10). Comme le montrent V. Degorge & O. Douville (2012), l'enfant sorcier est à la fois hors classe d'âge et représente l'aspect intraitable, non ritualisé, hors dette et du nouveau-né et du mort. Ces auteurs ajoutent qu'il « est le fœtus avide non sublimé en nouveau-né, le spectre inquiétant non pacifié en ancêtre. Il devient alors clair que l'accusation d'« enfant-sorcier » diffère fondamentalement de l'appellation de l'enfant « qui part et qui revient » codifié sous le terme « enfant-ancêtre ».» (Degorge & O. Douville, 2012, p. 7). L'enfant considéré comme « ancêtre » dans les sociétés traditionnelle africaine aurait perdu cette place privilégiée. « Car si un ancêtre se personnifie en ce qu'il représente un fragment de l'histoire des lignées, il en va autrement de cette condensation entre enfant et sorcier qui produit une figure dont la jouissance est si intraitable qu'on ne peut entrer en dialogue avec lui, il convient de l'exclure. (V. Degorge & O. Douville, 2012, p.9).

[...] La précarisation des solidarités coutumières dans un climat de persécution et de tensions accrues s'actualise aujourd'hui dans un imaginaire de la sorcellerie qui fait encore plus voler en éclats le principe de la dette infinie entre les générations. Il engendre à la place de ce dispositif de dons et de contre-dons des revendications irruptives et violentes de préjudices. S'en suit alors une rapide aggravation de la déstructuration de la communauté parentale. (V. V. Degorge & O. Douville, 2012, p. 8). [...] L'« enfant-sorcier » émerge au moment d'une mutation du statut de l'enfant lorsque l'urbanisation et le marché bouleversent les repères anciens. Ce bouleversement est aggravé de façon catastrophique par la guerre et par l'ensemble des dénégations qui accompagnent une paix précaire, peu travaillée politiquement et symboliquement, une paix qui s'impose par la mise sous silence forcée des conflits, des violences et des massacres. Pour P. Yengo, si ce phénomène ne relève pas d'une « retraditionalisation », une forme de sorcellerie traditionnelle ayant toujours existé, il ne peut non plus être compris comme une « modernisation ». Il s'agit plutôt des conséquences des mutations qui affectent [...] la parenté. Pour J. Tonda, ce phénomène est à comprendre comme un des produits des emballements de l'histoire dans cette partie du monde dont une des conséquences est la « déparentalisation » décrite comme un processus d'exténuation des liens parentaux, dont la forme limite ici est donnée par le rejet et la criminalisation de leur progéniture par les géniteurs (V. Degorge. & O. Douville, 2012, p. 11).

L'accusation de sorcellerie part généralement de la toute proche famille, de ceux qui ont la charge de l'enfant. Certaines familles, pour se déculpabiliser, trouvent ainsi une explication au départ de l'enfant et l'accusent de sorcellerie (F. Dramé, 2010). « Dans la culture congolaise (République du Congo), on peut traiter un enfant de sorcier, simplement parce que c'est un enfant têt. Les adultes disent en lingala par exemple : « Yo mwana oyo ozali na ndoki : toi mon enfant tu es un sorcier » » (M-J. Lallart, 2004, p. 10).

Cette accusation a pour résultat de les jeter à la rue. Comme le disent M-J. Lallart (2004) & F. Dramé (2010), les enfants, après avoir été accusés de sorciers, n'ont aucune autre alternative que la rue. L'accusation est parfois validée par une autre institution secondaire : c'est là qu'interviennent les prêtres des églises qui surgissent comme des champignons (V. Degorge & O. Douville, 2012). Ces pasteurs s'arrogent le droit d'éradiquer cette sorcellerie moyennant des prières de délivrance au long cours, durant lesquelles les fidèles sont soumis au versement de l'aumône pour l'exorcisme de leur enfant présumé sorcier. Il s'ensuit souvent stigmatisation et chantage sans aucune guérison (puisque'il n'y a aucune maladie, ni possession) ajoutent P. Kasongo & J. Kinable (2010). Ainsi, des facteurs culturels peuvent être trouvés à l'exclusion des enfants et, comme le dit Léa Salmon-Marchat ils ne peuvent toutefois expliquer à eux seuls la croissance du phénomène, mais, ils fournissent un éclairage sur certains particularismes africains (Salmon-Marchat, 2004, cité par F. Dramé 2010).

Dans ce chapitre il a été question de relever les spécificités culturelles qui alimenteraient la présence des enfants des rues. À travers cette lecture, nous observons d'une part que la problématique des enfants des rues est manifeste dans plusieurs régions du monde. D'autre part, la pauvreté n'est pas le seul facteur qui l'alimenterait. En outre, il est presque impossible de vouloir généraliser les facteurs explicatifs de ce problème.

Ainsi, pour mieux apprécier la problématique des enfants des rues, il est plus qu'indispensable de tenir compte du contexte dans lequel elle s'inscrit. Nous allons dans les lignes qui suivent d'abord présenter les raisons qui reviennent le plus souvent pour expliquer cette problématique. Ensuite, nous présenterons le contexte gabonais dans lequel s'inscrit notre problème.

3. Chapitre 3 : Causes générales et la question des enfants des rues au Gabon

3.1. Causes générales

Plusieurs causes sont identifiées pour expliquer le départ de l'enfant dans la rue. R. Lucchini (2004) identifie : « la dette externe et interne de l'État, la réduction des dépenses dans le domaine social, de la santé et du logement, l'urbanisation accélérée et la « taudisation », le chômage, la précarité de l'emploi, les distances considérables entre le lieu de résidence et le lieu de travail,

Bibliographie

- Abega, S. C., Abé, C., & Mimche, H. (2007). Le trafic des enfants au Cameroun : étude d'une forme d'abus à l'égard des "cadets sociaux." *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (n°3). Retrieved from <http://sejed.revues.org/353>
- Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Les thérapies familiales systémiques* (Masson). Paris.
- Allard, C. (2007). *Pour réussir le placement familial* (ESF). Issy-les-Moulineaux.
- Altoe, S. (2012). Les enjeux d'une clinique de l'enfant et de l'adolescent en situation de vulnérabilité sociale à Rio de Janeiro. *Psychologie Clinique*, n° 33(1), 174–186.
- Anaut, M. (2012). *Les thérapies familiales, Approches systémiques et psychanalytiques* (Armand Colin). Paris.
- Anzieu, A., & Anzieu, D. (2003). *L'hystérie: enveloppe d'excitation* (Dunod). Paris.
- Anzieu, D. (1976). *L'enveloppe sonore du soi* (Gallimard). Paris.
- Anzieu, D. (1990). *L'épiderme nomade et la peau psychique* (Collège). Paris.
- Anzieu, D., Doron, J., Houzel, D., Missenard, A., Enriquez, M., Anzieu, A., ... Nathan, T. (2003). *Les enveloppes psychiques* (Dunod). Paris.
- Arfouilloux, J.-C. (1975). *L'entretien avec l'enfant: l'approche de l'enfant à travers le dialogue, le jeu et le dessin* (Privat). Toulouse.
- Aupetit, D., & Sanchez, M. (2015). De la précarité psychique au bouc émissaire : le groupe thérapeutique. *Enfances & Psy*, (67), 81–92.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire c'est faire* (Le Seuil). Paris.
- Azia Dimbu, F. (2012). Facteurs explicatifs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa. *Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique En Education*, (7), 17–30.
- Azia Dimbu, F. (2014). Une étude sur le développement mental des enfants de la rue à Kinshasa. *Enfances & Psy*, N° 60(3), 184–191. <https://doi.org/10.3917/ep.060.0184>

- Balaam, Y. (1995). *L'enfant de la rue et de la prison dans une ville africaine: Yaoundé* (Presse UCAC). Yaoundé.
- Bardin, L. (1997). *L'analyse de contenu* (Puf). Paris.
- Bassolé-Ouédraogo, A. (2006). Les morts ne sont pas morts, roman. *Liaison*, (134), 62–62.
- Beauchesne, H., & Gibello, B. (1990). *Traité de psychopathologie infantile* (PUF). Paris.
- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien Social et Politiques*, (49), 173–182.
- Berger, M. (1997). *L'enfant et la souffrance de la séparation/Divorce, Adoption, Placement* (Dunod). Paris.
- Bernault, F. (2009). La chair et son secret : transfiguration du fétiche et incertitude symbolique au Sud-Gabon. *Politique africaine*, 115(3), 99. <https://doi.org/10.3917/polaf.115.0099>
- Bertrand, M. (2007). Situations extrêmes de la subjectivité: interrogations critiques. In A. E. Aubert & R. Scelles, *Dispositif des soins au défi des situations extrêmes* (Érès). Ramonville Saint-Agnès.
- Biaya, T. K. (2012). Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine. *Politique africaine*, (80), 12–31.
- Boinot, K. (2007). *La construction psychique de l'errance. Stratégies institutionnelles d'offres et de demandes*. UFR de sciences humaines de Rennes 2, RENNES.
- Bonhomme, J. (2006). La feuille sur la langue. Pragmatique du secret initiatique. *Cahiers Gabonais d'Anthropologie*, (n°17 (Anthropologie religieuse)). Retrieved from <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00801529>
- Bonhomme, J. (2008). Les morts ne sont pas morts. *Déjouer La Mort En Afrique. Or, Orphelins, Fantômes, Trophées et Fétiches*. Retrieved from <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00801514>
- Bonhomme, J. (2012). D'une violence l'autre. Sorcellerie, blindage et lynchage au Gabon. *Sorcellerie et Violence En Afrique*. Retrieved from <http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00801517/>

- Bourdin, D. (2002). ? Les naufragés. Avec les clochards de Paris ?, de Patrick Declerck. *Revue française de psychanalyse*, 66(3), 961–974.
- Boursin, F. (2007). Travail et trafic des enfants: le cas du Burkina Faso. *Compaoré et Al*, 161–181.
- Bowlby, J. (1984). *Attachement et perte* (PUF). Paris.
- Bowlby, J. (2006). Quarante-quatre jeunes voleurs : leur personnalité et leur vie familiale. *La psychiatrie de l'enfant*, 49(1), 7–123. <https://doi.org/10.3917/psy.491.0007>
- Brun, D. (2011). *Mères majuscules* (Odile Jacob). Paris.
- Caillé, P. (2012). Les incertitudes identitaires de la famille contemporaine – L’apport des objets flottants. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 47(2), 19–38. <https://doi.org/10.3917/ctf.047.0019>
- Caïtucoli, D. (2006). Winnicott : voler, détruire, l’appel au secours de la tendance antisociale. *Le Coq-héron*, no 173(2), 31–48.
- Chiera, R. (1998). *Les enfants de la rue*. Editions Saint-Augustin. Retrieved from http://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=ka-4AqAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT6&dq=favelas+et+les+enfants+des+rues&ots=L_aBAsBsbK&sig=dFL7azRsDtpwj9p_YQw1DZ4FtPI
- Chiland, C. (1999). *L’entretien clinique* (Presses universitaires de France). Paris.
- Christiansen-Gözzer, J. (2004). Ôter l’enfant de son milieu naturel ? *Thérapie Familiale*, 25(1), 113–129. <https://doi.org/10.3917/tf.041.0113>
- Ciccone, A. (2012). Fantômes et fantômes de transmission. *Cliniques méditerranéennes*, 86(2), 45. <https://doi.org/10.3917/cm.086.0045>
- Colin, V. (2001). “Contamination, dé-contamination psychique”, manières d’habiter du sujet SDF. http://cediasbibli.org/opac/doc_num.php?explnum_id=1752
- Colombo, A. (2008). *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*. Université du Québec à Montréal, Montréal.

- Colombo, A. (2010). Entre la rue et l'après-rue : comment être à la fois dedans et dehors ? *Pensée plurielle*, n° 24(2), 79–88. <https://doi.org/10.3917/pp.024.0079>
- Colombo, A. (2011a). Figures adultes et socialisation des jeunes en difficulté. *Agora débats/jeunesses*, N° 57(1), 37–51. <https://doi.org/10.3917/agora.057.0037>
- Colombo, A. (2011b). S'approprier une place sociale en composant avec un héritage familial précaire. *VST - Vie sociale et traitements*, n° 110(2), 77–83. <https://doi.org/10.3917/vst.110.0077>
- Corman, L. (1961). *Le test du dessin de famille* (Puf). Paris.
- Courtois, A. (2003). Le temps des héritages familiaux. *Thérapie Familiale*, 24(1), 85–102. <https://doi.org/10.3917/tf.031.0085>
- Cousein, M., & Douville, O. (2012). Analyse critique d'un travail « psychosocial » avec des jeunes majeurs en situation difficile dans la rue africaine. *Psychologie Clinique*, n° 33(1), 155–173.
- Cyrulnik, B. (1989). *Sous le signe du lien* (Hachette). Paris.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards* (Odile Jacob). Paris.
- Cyrulnik, B. (2003). *Les murmures des fantômes* (Odile Jacob). Paris.
- Dadié, D. C. (2006). Poétique d'une rupture et d'une imitation dans Leurres et lueurs de Birago Diop. *Francofonía*, 1(15), 71–91.
- Daure, I. (2010). *Familles entre deux cultures* (Fabert). Paris.
- De Almeida Abreu, M., & Le Clerre, G. (1994). Reconstruire une histoire oubliée. Origine et expansion initiale des favelas de Rio de Janeiro. *Genèses*, 16(1), 45–68.
- De Rosny, É. (1996). La résistance des rites traditionnels dans l'Afrique moderne. *Théologiques*, 4(1), 57–73.
- Decherf, G. (2004). Le traumatisme dans la famille : origines, réactions de défense. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 42(1), 27–50. <https://doi.org/10.3917/rppg.042.0027>

Declerck, P. (2001). *Les naufragés*. Paris: Plon.

Degorge, V., & Douville, O. (2012). Les « enfants-sorciers » ou les rejetons de la guerre en Afrique Équatoriale. Un défi pour l'anthropologie psychanalytique. *Figures de la psychanalyse*, 24(2), 233–249. <https://doi.org/10.3917/fp.024.0233>

Dekeuwer-Défossez, F. (2013). Familles recomposées : l'impuissance du droit ! *Dialogue*, 201(3), 23. <https://doi.org/10.3917/dia.201.0023>

Delage, A. (2004). La rue : espace public, quel(s) public(s) ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (5), 61–74. <https://doi.org/10.4000/traces.3163>

Delage, M. (2005). La thérapie du couple et de la famille revisitée à travers la théorie de l'attachement. *Thérapie Familiale*, 26(4), 407–425. <https://doi.org/10.3917/tf.054.0427>

Delage, M. (2008). Attachement et systèmes familiaux. *Thérapie Familiale*, Vol. 28(4), 391–414. <https://doi.org/10.3917/tf.074.0391>

Delaroche, P. (1999). *De l'amour de soi à l'amour de l'autre: Le narcissisme en psychanalyse* (Denoël). Paris.

Delaunay, V. (2009). Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant. *Mondes en développement*, 146(2), 33–46. <https://doi.org/10.3917/med.146.0033>

Desmarais, C., & Dubouloy, M. (2010). Une double grille d'analyse pour évaluer les situations de cadres? En difficulté : du contrat psychologique au contrat narcissique. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 10(2), 223. <https://doi.org/10.3917/nrp.010.0223>

Diop, B. (1960). *Leurres et lueurs: poèmes*. Présence africaine.

Diop, M.-C., & Faye, O. (1997). Dakar. Les jeunes, les autorités et les associations. In G. Hérault & P. Adesanmi, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 147–208). Ibadan: Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/852>

Djonoukou, K. T. (2006). Contribution à une approche anthropologique du phénomène des enfants de la rue dans les villes Togolaises: cas de Lomé. *Revue Du CAMES- Nouvelles Série*

B, 007(1). <http://www.greenstone.refer.bf/collect/revu/index/assoc/HASHe04d.dir/B-007-01-063-070.pdf>

Dolto, F. (1984). *L'image inconsciente di corps* (Seuil). Paris.

Douville, O. (2011). La compassion des ONG pour les « enfants des rues ». *Multitudes*, n° 47(4), 80–89. <https://doi.org/10.3917/mult.047.0080>

Douville, O. (2012). Sur le travail d'accompagnement des jeunes en errance : un éclairage africain. *VST - Vie sociale et traitements*, n° 116(4), 132–135. <https://doi.org/10.3917/vst.116.0132>

Douville, O., Benhaïm, M., Boukobza, C., Cousein, M., Degorge, V., Fourment-Aptekman, M.-C., ... Quesemand-Zucca, S. (2012). *Clinique psychanalytique de l'exclusion* (Dunod). Paris.

Dramé, F. (2010). *Nândité : Enquête sur les enfants des rues à Dakar*. Sénégal: Unicef Sénégal.

Dupuis, A. (2007). 13. Rites requis par la naissance, la croissance et la mort des jumeaux. Leur aménagement dans le monde moderne. Le cas des Nzebi du Gabon. *Petite enfance et parentalité*, 255–280.

Ehazouambela, D. (2012). Les petites « liturgies » politiques de l'islam au Gabon. *Cahiers d'études africaines*, 206-207(2), 665–686.

Eiguer, A. (2004). *L'inconscient de la maison* (Dunod). Paris.

Elkaïm, M. (2001). *Si tu m'aimes, ne m'aime pas* (Seuil). Paris.

Engueleguele, M., Gauvrit, É., Gauvrit, E., Quantin, P., Smith, S., Labertit, G., ... Lacoste, Y. (2010). République gabonaise - Bilans annuels de 1983 à 2013. *L'état du monde*, bilan.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs* (Seuil). Paris

Farina, C. (2007). De l'errance à l'attachement : Le « sans abrisme » une pathologie du lien : entretien auprès de quatre professionnelles intervenant dans quatre accueils de jours lyonnais. Récits de vie de quatre personnes ayant été sans domicile fixe. Retrieved from http://cediasbibli.org/opac/index.php?lvl=notice_display&id=30962

- Favez, N., & Frascarolo-Moutinot, F. (2005). La construction de l'identité de soi dans la famille. *Psychothérapies*, 25(4), 241–246. <https://doi.org/10.3917/psys.054.0241>
- Fishman, D. B. (2013). L'étude de cas pragmatique : une méthode de recherche rigoureuse et systématique qui parle aux praticiens. *Psychothérapies*, 33(1), 3–12. <https://doi.org/10.3917/psys.131.0003>
- Fleury, A. (2004). La rue : un objet géographique ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (5), 33–44. <https://doi.org/10.4000/traces.3133>
- Furtos, J. (12/2001). Bulletin national santé mentale et précarité: Habiter. http://cediasbibli.org/opac/doc_num.php?explnum_id=1752
- Furtos, J. (2005). Souffrir sans disparaître. In *La santé mentale en actes. De la clinique au politique* (Erès). Ramonville Saint-Agnès.
- Furtos, J. (09/2007). Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. http://www.ch-le-vinatier.fr/documents/Publications/Articles_RECHERCHE_Orspere-Samdarra/Les_effets_cliniques_de_la_souffrance_psychique_d_origine_sociale-J_Furtos_Sept.2007.pdf
- Furtos, J. (2008). *Les cliniques de la précarité: Contexte social, psychopathologie et dispositifs*. Elsevier Masson. Issy-les-Moulineaux.
- Furtos, J. (04/2009). Quelques aspects de la santé mentale concernant l'habitat dans l'accompagnement des personnes précaires. Retrieved September 27, 2016, from http://www.ch-le-vinatier.fr/documents/Publications/Articles_RECHERCHE_Orspere-Samdarra/Qlqes_aspects_de_la_sante_mentale_concernant_l_habitat_dans_l_accompagnement_des_personnes_precaires-Jean_Furtos.pdf
- Furtos, J., & Laval, C. (2005). *Santé mentale en Actes. De la clinique au politique* (Erès). Ramonville Saint-Agnès.
- Gambotti, C. (2014). Gabon, pays émergent. *Géoéconomie*, 68(1), 159–170. <https://doi.org/10.3917/geoec.068.0157>

- Gau, C. (2012). Des désordres « ethniques »? Culture et sujet : étude au Centre de Santé mentale de Melen, Libreville – Gabon. *Figures de la psychanalyse*, 24(2), 211–232. <https://doi.org/10.3917/fp.024.0211>
- Gaulejac, V. (2010). Colloque « Famille, couple : transmission et transformation ». *Dialogue*, 186(4), 117–129. <https://doi.org/10.3917/dia.186.0117>
- Giampino, S. (2011). Enfant troublé ou société dé-responsable ? *1001 bébés*, 55–76.
- Goldbeter-Merinfeld, E. (2012). Nouvelles configurations familiales. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 47(2), 5–5. <https://doi.org/10.3917/ctf.047.0005>
- Goncalves Dos Santos, G. (2007). *Récits d'éducateurs: politique et pratique de prise en charge d'enfants des rues à Salvador de Bahia(Brésil)*. Paris 8-Saint Denis (UFR de Sciences de l'Education, Paris).
- Guillou, A. Y. (2002). Les enfants des rues et le problème du Sida au Cambodge. Parcours féminins, parcours masculins. *Revue Du GREJEM*. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00139123>
- Halmos, C. (2005). *Parler, c'est vivre* (Nil).
- Heck, L., & Janne, P. (2011). Vous avez dit « parentification »? Revue du concept et réactualisation selon les derniers résultats empiriques. *Thérapie Familiale*, 32(2), 253–274. <https://doi.org/10.3917/tf.112.0253>
- Hérault, G. (1997). Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique : invariants, paramètres et stratégies du changement. In P. Adesanmi & G. Hérault, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 1–8). Ibadan. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/846>
- Houzel, D. (2003). L'enveloppe psychique: concept et propriétés. In D. Anzieu, *Les enveloppes psychiques* (Dunod). Paris.
- Houzel, D. (2010). *Le concept d'enveloppe psychique* (In Press). Paris.

Huguenin-Richard, F. (2010). La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue. *Enfances, Familles, Générations*, (12), 66–87.

Ignoumba, S. W. (2008). *Vécu psycho-affectif des enfants des rues de Libreville* (Mémoire). Université Omar Bongo, Libreville.

Ignoumba, S. W. (2011). *Image du corps chez les jeunes errants de Besançon* (Mémoire). Université de Franche-Comté, Besançon.

Ignoumba, S. W., Moubouyie-Midoko, J. F., Mengue, T., & Koumba, A. (2012). *Analyse de la situation des enfants des rues au Gabon*. Gabon: Ministère de la Famille et des Affaires Sociales, Direction Générale des Affaires Sociale: sous la direction de L'Unicef Gabon.

Invernizzi, A. (2003). Des enfants libérés de l'exploitation ou des enfants travailleurs doublement discriminés ? *Déviance et Société*, 27(4), 459–481.

Jacquemin, M. (2000). «Petites nièces» et petites bonnes: le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d'Ivoire. *Journal Des Africanistes*, 70(1), 105–122.

Jacques, P. (2004). Souffrance psychique et souffrance sociale. *Pensée plurielle*, 8(2), 21–29. <https://doi.org/10.3917/pp.008.0021>

Jan, O. (2004). Psychotiques à la rue. *VST - Vie sociale et traitements*, n° 83(3), 55–63. <https://doi.org/10.3917/vst.083.0055>

Jan, O. (2009). Quelle clinique avec les jeunes en errance ? *VST - Vie sociale et traitements*, (101), 72–77.

K., T. (1997). Kinshasa. Anomie, “ambiance” et violence. In G. Héroult & P. Adesanmi (Eds.), *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/867>

Kasongo Maloba Tshikala, P., & Kinable, J. (2010). Enfants de la rue, phénomène pluriel et complexe à Lubumbashi, RD Congo. In *Actes du colloque internationale francophone*. Lille. Retrieved from <http://www.trigone.univ-lille1.fr/complexite2010/actes/Kasongo.pdf>

Kommege, T., Denoux, P., Bernoussi, A., & Njiengwe, E. F. (n.d.). Conduites addictives des enfants en situation de rue : interculturation et résilience. *L'Encéphale*. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2013.03.014>

Kouvouama, A. (2004). Joseph Tonda, La Guérison divine en Afrique centrale (Congo, Gabon). *Archives de sciences sociales des religions*, (128), 53–158.

La revue des livres. (2008). *Politique africaine*, 109(1), 201–210. <https://doi.org/10.3917/polaf.109.0201>

Lallart, M. J. (2004). Les enfants de la rue : leurs lois. *Savoirs et clinique*, n°4(1), 59–65. <https://doi.org/10.3917/sc.004.0059>

Lange, M.-F., Zoungrana, C. M., & Yaro, Y. (2002). Éducation, enfants et sociétés de demain. Exemples africains. *Actes Des Colloques de l'AIDELF*, 1053–1067.

Langlard, G., & Bouteyre, E. (2013). Étude comparative de dix sujets SDF fréquentant un centre d'hébergement d'urgence et de dix sujets SDF vivant uniquement dans la rue : acceptation et refus de l'hébergement d'urgence. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, 171(8), 531–537. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2012.10.015>

Laplanche, J., & Pontalis, J. (1976). *Vocabulaire de la psychanalyse* (PUF). Paris.

Le Gabon d'aujourd'hui. <http://www.gabsoli.org/publications/gabon/gabon-ajourd'hui.pdf>

Le Breton, D. (2011). Sociologie, psychanalyse et conduites à risque des jeunes. *Revue du MAUSS*, (37), 365–384.

Le Goff, J.-F. (1999). *L'enfant, parent de ses parents* (L'Harmattan).

Le Run, J.-L. (2006). La bande à l'adolescence. *Enfances & Psy*, n° 31(2), 56–66. <https://doi.org/10.3917/ep.031.0056>

Lebrun, J.-P. (2010). *La condition humaine n'est pas sans conditions* (Denoël).

Lévy, G. (2004). Tuer le temps. *Topique*, no 86(1), 49–62.

Leyka, M. B. B., Baum, M. B., & Closon, M.-C. (2011). Renforcer les capacités des enfants de la rue. *Revue Tiers Monde*, 207(3), 189–206.

- Lonescu, S., & Blanchet, A. (2009). *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique* (Presses universitaires de France). Paris.
- Loungou, S. (1999). La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique. *Espace, Populations, Sociétés*, 17(3), 439–449. <https://doi.org/10.3406/espos.1999.1909>
- Loungou, S. (2012). Le trafic d'enfants, un aspect de la migration ouest-africaine au Gabon. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 256(4), 485–505.
- Lubin, I. (2007). *Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale. Que sont devenus ces enfants?* Ecole de Service Social Université Laval de Québec, Québec.
- Lucchini, R. (1993). *Enfant de la rue: identité, sociabilité, drogue*. Librairie Droz. http://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=XkiLU4W4NEC&oi=fnd&pg=PA149&dq=Lucchini&ots=qwN0gjsDSb&sig=fhnSv11HBOffweZiezHA_si2-5k
- Lucchini, R. (1998). L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs. *Déviance et Société*, 22(4), 347–366. <https://doi.org/10.3406/ds.1998.1669>
- Lucchini, R. (2001). Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue. *Déviance et Société*, Vol. 25(1), 75–97. <https://doi.org/10.3917/ds.251.0075>
- Manier, B. (2011). *Le travail des enfants dans le monde*. La Découverte. Retrieved from http://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=iehoLOE_89EC&oi=fnd&pg=PP2&dq=les+enfants+des+rues+en+europe&ots=PwS9D8w7T0&sig=xI1fre6A82sQExcK1mQOike_368
- Marguerat, Y. (1997). Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue. In G. Hérault & P. Adesanmi, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 383–396). Ibadan: Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/870>
- Marguerat, Y. (2003). Malheur à la ville dont le prince est un enfant (de la rue): un essai de synthèse sur la dynamique sociale du monde des enfants de la rue. Retrieved from <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010032409>
- Martelli, H., & Patte, C. (2003). Tumeurs des gonades chez l'enfant. *Archives de Pédiatrie*, 10(3), 246–250. [https://doi.org/10.1016/S0929-693X\(03\)00038-1](https://doi.org/10.1016/S0929-693X(03)00038-1)

- Mbadinga, S. (2000). Figures et discours de l'abandon, (3-4), 27–44.
- Mboussou, M., Mbadinga, S., & Koumou, R. D. (2009). Religion et psychopathologie africaine. *L'information psychiatrique*, 85(8), 769–774.
- Mellier, D. (2005). La fonction à contenir. *La psychiatrie de l'enfant*, 48(2), 425–499.
- Mellier, D. (2007). La précarité psychique et la spécificité du travail d'accueil de la souffrance. In A. E. Aubert & R. Scelles, *Dispositif des soins au défi des situations extrêmes* (Érès). Ramonville Saint-Agnès.
- Merdaci, M. (2007). *Enfants abandonnés en Algérie: une clinique des origines* (Harmattan). Paris.
- Mezui Mabaha, L. N., Assoumou Ndong, F., Toumbidi-Maramba, D., & Nkoghe, J.-M. (2003, Février). Le Gabon d'aujourd'hui. Gabon solidarité internationale sherbrooke. Retrieved from <http://www.gabsoli.org/publications/gabon/gabon-ajourdhui.pdf>
- Minuchin, S. (1998). *Familles en thérapie* (Érès).
- Monga, C. (2009). *Nihilisme et négritude. Les arts de vivre en Afrique* (PUF). Paris. Retrieved from <http://etudesafricaines.revues.org/14360>
- Morelle, M. (2006a). « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar). *Annales de géographie*, n° 650(4), 339–360. <https://doi.org/10.3917/ag.650.0339>
- Morelle, M. (2006b). Les enfants des rues, l'État et les ONG : qui produit l'espace urbain ? *Afrique contemporaine*, n° 217(1), 217–229. <https://doi.org/10.3917/afco.217.0217>
- Morelle, M. (2008). Les enfants de la rue à Yaoundé (Cameroun) et Antananarivo (Madagascar). *Autre part*, 45(1), 43–57. <https://doi.org/10.3917/autr.045.0043>
- Mouguiama-Daouda, P. (2005). *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon: La méthode comparative et son application au bantu*. Paris: CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editionscnrs/3943>
- Mouvagha-Sow, M. (2004). Transformations familiales et pauvreté au Gabon. <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/5816>

- Mouvagha-Sow, M. (2006). L'implication des pères dans l'éducation des enfants au Gabon. *Enfants D'aujourd'hui: Diversité Des Contextes, Pluralité Des Parcours*, 204–219.
- Mucchielli, R. (197AD). *L'analyse de communication: connaissance du problème* (ESF).
- Mussavu Mussavu, J. (2009). *Les enfants en situation de rue à Libreville au Gabon*. Rouen, Rouen.
- Ndala, P. D. I., & Moussone, E. (2011). Les opportunités des investissements directs étrangers au Gabon. *Marché et organisations*, 14(2), 57–95. <https://doi.org/10.3917/maorg.014.0057>
- Ndao, A. (2012). Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'Ouest (Ethnographie sur les axes Bénin-Togo-Ghana-Nigeria). *Les Recherches Sur Les Migrations Africaines: Méthodes et Méthodologies Innovantes*, 225.
- Ndiaye Ngom, N. (1994). Enfants de la rue: adaptation-réadaptation: L'action de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale, 105–108.
- Ndjambou, L. E. (2008). Les réseaux de transport terrestres au Gabon. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 61(241-242), 209–231.
- Ndonghan Iyangui, N. N., Clanet, J.-C., & Kombila, M. (2011). L'organisation de la prévention antipaludique au Gabon à l'époque coloniale. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.24196>
- Ndour, N. (2014). De la tradition à la rue, cheminement vers la rupture. *Enfance et Sacrifice Au Sénégal, Mali, Gabon: Ecoles Coraniques. Pratiques D'initiation. Abus et Crimes Rituels*, 139.
- Ngabolo, G. (2000). Le vécu de la rupture des liens affectifs chez l'enfant gabonais abandonné. *Psychologie et Culture : Revue Annuelle Du Centre de Recherches et D'étude En Psychologie*, 2(3-4), 57.
- Nguimfack, L., Caron, R., Beaune, D., & Tsala, J.-P. T. (2010). Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines : un exemple africain. *Psychothérapies*, 30(1), 25–35.
- Nguimfack, L., Caron-Affronti, R., & Beaune, D. (2009). L'hypothèse du renforcement du sentiment d'identité dans la thérapie familiale systémique des familles africaines immigrées

dans la France contemporaine. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 42(1), 285–305. <https://doi.org/10.3917/ctf.042.0285>

Niels, P. R. (2007). *L'enfant abandonné* (Boeck Université). Bruxelles.

Noël, L. (2003). *Je m'attache, nous nous attachons* (Sciences et Cultures).

Ntéélé Onanga, M. C. (2008). *Approche ethnologique et psychopathologie de la clinique du passage à l'acte*. Université de Poitiers.

Omalete Osako, H. (2007). Quels intervenants pour les enfants de la rue ? *VST - Vie sociale et traitements*, n° 93(1), 106–114. <https://doi.org/10.3917/vst.093.0106>

Ortigues, E., & Ortigues, M.-C. (1966). *Œdipe africain*. Paris: Librairie Plon.

Otando, G. (2011). Institutions, gouvernance et développement économique : problèmes, réformes et orientation de l'économie gabonaise. *Marché et organisations*, 14(2), 129–166. <https://doi.org/10.3917/maorg.014.0129>

Ouango, J.-G., Karfo, K., Kere, M., Ouedraogo, M., Kabore, G., & Ouedraogo, A. (1998). Concept traditionnel de la folie et difficultés thérapeutiques psychiatriques chez les Moosé du Kadiogo. *Santé Mentale Au Québec*, 23(2), 197–211.

Ouizan-Bi, H. (1997). Les enfants de la rue à Abidjan. De la recherche-action à l'action de terrain. In G. Héroult & P. Adesanmi, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 281–284). Ibadan: Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/862>

Palazzolo, J., Bedwani, M., & Tassiba, M. E. (2008). *Les exclus de la cité: regard anthropologique et psychopathologique sur les enfants des rues* (Riveneuve). Paris.

Parazelli, M. (2000). L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal. *Santé Mentale Au Québec*, 25(2), 40–66.

Parazelli, M. (2002). *La Rue Attractive: Parcours et Pratiques Identitaires des Jeunes de la Rue*. PUQ.

Pedinielli, J.-L. (2009). *Introduction à la psychologie clinique* (Armand Colin). Paris.

- Pedinielli, J.-L., & Ferandez, L. (2007). *L'observation clinique et l'étude des cas* (Armand Colin). Paris.
- Pelizzari, E., & Sylla, O. (2014). *Enfance et sacrifice au Sénégal, Mali, Gabon: Ecoles coraniques. Pratiques d'initiation. Abus et crimes rituels*. L'Harmattan.
- Perez Lopez, R. (2009). *Vivre et survivre à Mexico: Enfants et jeunes de la rue* (Karthala). Paris.
- Pessanha Neves, D. (2004). Les «habitants de rue» à Rio de Janeiro (Brésil) : la gestion des intolérances. *Espaces et sociétés*, 116-117(1), 47–62. <https://doi.org/10.3917/esp.116.0047>
- Pincent, Q., Willart, H., Chuberre, M., & Laisney, D. (2011). *Les enfants des rues: de la prise en charge individuelle à la mise en place de politiques sociales* (No. 12). Retrieved from <http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/savoirscommuns/12-Savoirs-communs.pdf>
- Pirot, B. (2004). *Enfants des rues d'Afrique centrale: Douala et Kinshasa : de l'analyse à l'action* (Karthala).
- Pochetti, I. (2012). Les enfants des rues à l'écran : la contribution du cinéma à l'émergence d'un modèle latino-américain. *Problèmes d'Amérique latine*, N° 85(3), 115–132. <https://doi.org/10.3917/pal.085.0115>
- Quesemand Zucca, S. (2007). *Je vous salis ma rue* (Stock). Paris.
- Quesemand Zucca, S. (2009). Malades à la rue, malades de la rue. *La Revue de Médecine Interne*, 30, Supplement 2, S6–S7. <https://doi.org/10.1016/j.revmed.2009.03.004>
- Rieucan, J. (2001). Biodiversité et écotourisme dans les pays du centre du golfe de Guinée. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 54(216), 417–452. <https://doi.org/10.4000/com.2310>
- Rivard, J. (2004). Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues : une perspective internationale. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 126. <https://doi.org/10.7202/010578ar>

- Rodriguez-Torrès, D. (1997). Nairobi. Les gangs de la rue en direct. In G. Hérault & P. Adesanmi, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 9–82). Ibadan: Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/847>
- Rotalier, B. de. (2002). Les yaouleds (enfants des rues) de Casablanca et leur participation aux émeutes de décembre 1952. *Revue D'histoire de L'enfance «irrégulière»*. *Le Temps de L'histoire*, (4), 207–222.
- Roussillon, R. (2008). La loi du plus faible: les stratégies de survie. In J. Furtos, *Les cliniques de la précarité: contexte social, psychopathologie et dispositifs* (Elsevier Masson). Issy-les-Moulineaux.
- Roy, J. L., & N'Situ, A. (2010). La psychiatrie infanto-juvénile à l'épreuve de la rue à Kinshasa. *Le Journal des psychologues*, (274), 31–35.
- Sanou Tolo, A. (2007). Les enfants des rues au Burkina Faso. *Empan*, n° 66(2), 69–72. <https://doi.org/10.3917/empa.066.0069>
- Sassolas, M. (2001). Soins psychiques et précarité. *Sud/Nord*, 15(2), 135–142. <https://doi.org/10.3917/sn.015.0135>
- Scelles, R., Houssier, F., Lavallée, G., Marty, F., Lemaire, J., Le Maléfan, P., ... Pinel, J.-P. (2003). *Limites, liens et transformations* (Dunod). Paris.
- Schwartz, D. (1992). Assèchement climatique vers 3000 BP et expansion Bantu en Afrique centrale atlantique: quelques réflexions. *Bull. Soc. Géol. France*, 163(3), 353–361.
- Segna, B. (2013). *L'identité nationale et la citoyenneté : Points de vue de futurs enseignants et de futures enseignantes du secondaire d'histoire et de géographie du secondaire au Gabon*. Laval, Québec. Retrieved from <http://www.theses.ulaval.ca/2013/29645/29645.pdf>
- Sellenet, C. (2011). « L'accueil familial en Europe : similitudes et différences pour une intervention paradoxale » in *Regards européens sur l'accueil familial, Affaire de famille(s) ? Enjeux institutionnels ?* Actes des 19^{em} journées d'étude, l'Harmattan, p. 11-25

Selvini Palazzoli, M., Boscolo, L., Cecchin, G., & Prata, G. (1978). *Paradoxe et contre-paradoxe* (ESF). Paris.

Sissoko, A. (1997). Abidjan. Une situation relativement bien maîtrisée ? In G. Héroult & P. Adesanmi, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (pp. 247–275). Ibadan: Institut français de recherche en Afrique. Retrieved from <http://books.openedition.org/ifra/859>

Soiron-Fallut, M. (2013). La classe moyenne fonctionnaire au Gabon. *Afrique contemporaine*, 244(4), 81–88. <https://doi.org/10.3917/afco.244.0081>

Soulé, M., Lauzanne, K., & Leblanc, N. (2004). La carence des soins maternels et ses effets, 4, 2529–2548.

Suremain, C.-É. (2006). Affinité horizontale et stratégies de survie parmi les « enfants de la rue ». La bande Solitarios à la Paz (Bolivie). *Revue Tiers Monde*, 185(1), 113–132.

Tabu, O. K., & Rubbers, B. (2010). Entre collaboration et confrontation : l’ambivalence des rapports entre pouvoirs publics et enfants de la rue à Lubumbashi (RDC). *Autrepart*, (47), 25–41.

Tessier, S. (1995). *Langages et Cultures des enfants de la rue* (Karthala).

Tounga, J. (2003). La place du père dans le développement sociopersonnel de l’enfant gabonais en fonction de sa structure familiale. *Petite enfance et parentalité*, 40–44.

Tsala, J.-P. T. (2010). Secret de famille et clinique de la famille africaine. *Le Divan familial*, (19), 31–46.

Tsala Tsala, J.-P. (2007). Secret de famille et clinique de la famille africaine. *Le Divan familial*, N° 19(2), 31–46. <https://doi.org/10.3917/difa.019.0031>

Tumusabyimana, V. (2011). La carrière des enfants des rues au Rwanda. *Inégalités Scolaires et Processus de Relégation*, 95.

Unicef. (2010). *Etude sur les enfants faites aux Gabon: quelle implication pour la protection de l’enfant*. Gabon.

- Vandecasteele, I., & Lefebvre, A. (2006). De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, (26), 137–162.
- Vandenbroucke, B. (2012). Un monde à l'envers. *Cahiers jungiens de psychanalyse*, (111), 13–26.
- Vanistendael, S. (1995). *Les enfants de la rue: Problèmes ou personnes?* Bureau International Catholique de l'Enfance.
- Vieira, da C., & Antoníeta, M. (2014). Vivre la rue et en sortir au Brésil. *VST - Vie sociale et traitements*, N° 121(1), 135–140. <https://doi.org/10.3917/vst.121.0135>
- Wallon, H. (1959). Le rôle de l'autre dans la conscience du moi. *Enfance*, 12(3), 277–286. <https://doi.org/10.3406/enfan.1959.1443>
- Weisbuch, J.-J. (2010). *Processus d'humanisation: devenir et être adulte* (Harmattan).
- Winnicott, D. W. (1972). *L'enfant et le monde extérieur* (Payot). Paris.
- Winnicott, D. W. (1990). *La nature humaine* (Gallimard). Paris.
- Winnicott, D. W. (1992). *Le bébé et sa mère* (Payot). Paris.

Index

Index des notions

A

Affects, 5, 125, 127, 128, 147, 149, 202, 220, 221, 223, 235, 242, 245, 246
Aliénée, 13, 85, 93, 132, 212, 242
Amputation, 16, 134, 209, 241, 242, 245, 254
Autonomie, 13, 67, 68, 76, 78, 82, 93, 104, 105, 108, 212, 218, 219, 242

C

Centre arc-en-ciel, 3, 12, 15 - 16, 33, 54, 65, 69, 77, 86, 102, 110, 114, 132, 136 - 138, 140 - 141, 143, 147, 149, 156, 158, 159 - 160, 162, 180, 186, 203 - 204, 206, 210, 219, 225 - 226, 233 - 234, 236, 237, 239, 245, 249, 251, 254 - 256, 266, 268, 271, 273
Corps, 5, 12, 14, 16, 65, 69, 71, 83, 106, 113, 115, 116, 119, 121, 122, 123, 125, 127, 128, 134, 147, 149, 162, 189, 202, 204, 209, 216, 220, 221, 228, 230, 231, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 245, 246, 247, 248, 249, 252, 254, 264, 267
Culture, 9, 10, 12, 13, 21, 22, 24, 29, 39, 45, 62, 67, 79, 81, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 114, 124, 131, 133, 140, 167, 168, 192, 193, 194, 205, 211, 212, 227, 234, 240, 242, 243, 251, 255, 260, 263, 266, 267, 269, 272, 274, 275

D

Demande, 12, 41, 42, 57, 63, 78, 84, 96, 103, 109, 115, 118, 119, 120, 126, 127, 132, 133, 134, 138, 149, 159, 161, 168, 224, 241, 246, 247, 254
Deshabitation, 123, 128, 254

E

Enfant des rues, 2, 3, 8-9, 12, 14 - 17, 19, 22, 25 - 40, 42-43, 46 - 50, 52 - 54, 56, 60 - 63, 65 - 66, 79, 81, 98 - 99, 101 - 103, 110 - 117, 121 - 124, 127 - 128, 132 - 136, 138 - 145, 147, 151, 154 - 160, 163, 166 - 202, 204, 209, 212, 214, 216 - 217, 219, 220, 223 - 226, 228 - 241, 243 - 249, 251, 254 - 256, 260, 264, 266 - 267, 269 - 270, 272 - 275
Enfant parent, 2, 105, 106, 108, 110, 218, 225, 232, 244, 245
Enfant sorcier, 45, 111, 215, 216, 219, 244
Enfants travailleurs, 30, 34, 35, 139, 179, 182, 267
Entretiens, 14, 134, 136, 138, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 150, 151, 153, 155, 159, 160, 161, 162, 164, 189, 191, 200, 210, 213, 216, 217, 220, 224, 226, 254, 259, 261, 264
Enveloppes psychique, 12, 65, 158, 249, 254, 259, 266

F

Famille, 2, 4-5, 8, 10-17, 20-21, 23, 28-30, 32-33, 35-45, 47-52, 53, 56-62, 65-69, 72-97, 100-117, 127, 131-132, 134, 137, 140 - 141, 145-147, 149 - 152, 154, 156-157, 161-164, 166, 170-172, 174-175, 177-179, 180, 182, 186 - 187, 189-219, 223 - 225, 228 - 229, 231 - 245, 248 - 251, 254 - 256, 261-263, 265, 274 - 275

G

Gabon, 2, 4, 9, 11, 14 - 17, 19, 30, 46-48, 50, 53-62, 65-66, 73-77, 81 - 83, 91, 114, 131-132, 134-136, 142, 144, 151 - 154, 157 - 161, 163, 166-167, 169 - 170, 172-182, 189 - 190, 192 - 193, 209, 211 - 212, 216, 224, 227, 228 - 229, 240, 243, 251, 254, 260, 264 - 275

Groupe, 2, 8-9, 28, 31, 33- 35, 50, 61-62, 67, 69, 72-74, 77- 85, 87, 93 - 94, 97, 100, 103, 108, 111, 113, 118, 124 -125, 131 - 132, 142, 148, 152, 157, 161, 172, 178 -179, 180 - 182, 184-186, 190, 192-193, 201, 208, 214, 216, 228, 233, 242, 248, 249, 250 - 251, 254, 259, 262

H

Habitat, 121, 265
Homéostasie, 95, 108, 216
Hybridité, 5, 12, 199, 205, 206, 207, 208, 211, 219, 254, 255

I

Impasses familiales, 2, 12- 14, 16, 63, 66, 85 - 88, 91, 93, 103, 105,108, 109,116, 129, 133- 134,175, 191, 194, 206-207, 209, 212, 214, 216, 218 - 219, 225, 229, 232, 241- 243, 248, 254, 255
Incongrus, 68, 113
Inhiber, 188, 221

J

Jeunes errants, 117, 119, 158, 239, 247, 267

L

Liens, 16, 25, 30, 34, 41, 45, 47, 50, 59, 68, 80, 81, 83, 92, 93, 96, 97, 106, 113, 115, 127, 133, 147, 149, 164, 180, 187, 191, 206, 208, 213, 229, 236, 237, 239, 240, 241, 243, 248, 249, 250, 254, 271, 274

M

Ma, 2, 10, 11, 22, 31, 34, 75, 76, 97, 98, 99, 106, 109, 112, 113, 114, 115, 120, 132, 137, 138, 147, 157, 158, 159, 162, 163 - 164, 169, 205, 213, 216, 218, 219, 229, 231, 233, 237, 240, 244

Mère, 2, 4, 5, 9 - 11, 30, 61, 69, 70 - 80, 83- 85, 92, 97, 99, 101, 105, 109, 114, 131, 160, 163 - 164, 174, 176, 183, 189, 190, 193 - 196, 200 - 201, 205 - 206, 211 - 213, 217, 219 - 220, 222, 224 - 225, 230,233 -235, 242, 244, 255, 276

Métissage, 89, 163

Moi-peau, 12, 92, 121, 124, 230, 235, 254

N

Nivelé, 128, 236, 246

O

Observations, 3, 144, 147, 148, 149, 150, 154, 156, 159, 273
Organisation spécifique, 16, 241, 248

P

Pacificateur, 4, 5, 192, 196, 198, 199, 200, 201, 204, 207, 208, 219, 225, 233, 243
Paradoxe, 12-14,16-17,41,53,60-61,65,68,88,90,103-104,113,115-116,125-128,131,133-134,202,209,217-218,227-228,233,236-238,240-242,244,250-251,254-256
Parentification, 12, 17, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 218, 219, 225, 231, 233, 254, 266
Précarité,9,17,24,46,60,88,101,104,113-118,121,132-134,149,204,209,240,254,259,265,270,274,276

S

Situations d'impasses,2, 9, 12,14-17, 19, 62, 63, 65, 66, 68, 76, 85, 86, 87, 88, 99, 104, 115,133-134, 154, 166, 209, 213, 219, 241-242,248, 254
Souffrance, 3, 5, 12, 13, 65, 82, 83, 91, 93, 98, 104, 108, 109, 111, 112, 113, 116, 117, 118, 119, 123, 124, 125, 126, 128, 133, 147, 149, 150, 154, 155, 156, 196, 197, 200, 204, 206, 212, 217, 218, 219, 221, 222, 225, 226,

231, 234, 235, 238, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 248,
251, 254, 256, 260, 265, 267, 270

Symptôme, 2, 3, 67, 87, 92, 94, 95, 96, 102, 103, 108,
110, 111, 112, 113, 115, 149, 197, 200, 214, 215, 217,
218

T

Tchangeurs, 184, 186, 246

Tendance antisociale, 235, 237, 261

Tradition, 132,40- 42,45,58,60- 62, 74-75, 81-82,84,89 -
93, 131, 157,167-168,193- 194, 212,232, 242,
243,255

Traumatisme, 12, 14, 87, 88, 134, 209, 241, 262

V

Vide, 5, 94, 97, 98, 100, 105, 107, 121, 128, 194, 196,
203, 205, 212, 214, 220, 223, 231, 232, 243, 247, 248

Index des auteurs

A

Abega S. C., 40,41,57,58
Allard C., 229, 259
Anaut M., 13, 53, 67, 68, 73, 79, 80, 81, 85, 87, 89, 94,
96, 97, 100, 103, 107, 110, 111, 113, 148, 222, 259
Anzieu A., 65, 71, 97, 98, 99, 118, 223, 230, 239, 247,
254, 259, 266
Arfouilloux J-C., 155, 259
Azia Dimbu F., 47, 49, 50, 51, 259

B

Bardin L., 152, 260
Beauchesne H., 147, 260
Bellot C., 9, 260
Berger M., 223, 229, 260
Bernault F., 55, 167, 228, 260
Bertrand M., 116, 125, 220, 221, 260
Bick E., 70, 97, 98, 223, 249
Bonhomme J., 74, 82, 216, 260
Bourdin D., 14, 122, 123, 124, 261
Boursin F., 40, 41, 42, 58, 261

C

Chiland C., 148, 152, 156, 161, 261
Ciccione A., 78, 85, 86, 100, 101, 103, 110, 215, 261
Colombo A., 101, 203, 223, 261, 262
Corman L., 146, 147, 262
Courtois A., 69, 70, 75, 76, 79, 94, 96, 99, 101, 102, 110,
214, 222, 262
Cousein M., 262, 264
Cyrulnik B., 37, 99, 100, 103, 106, 117, 120, 206, 222,
238, 239, 262

D

D. Ehazouambela, 55, 264
Daure I., 67, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 100, 102, 103, 214,
262
Decherf G., 86
Declerck P., 12, 13, 14, 65, 116, 119, 122, 123, 124, 125,
221, 222, 245, 247, 254, 261, 263
Degorge V., 44, 45, 46, 215, 263, 264
Delage A., 22, 23, 263
Delaunay V., 11, 61, 62, 74, 131, 132, 263
Diop B., 76, 131, 262, 263
Diop M-C., 24, 25, 182, 183, 263

Djonoukou K. T., 47, 49, 50, 51, 263
Douville O., 35, 44, 45, 46, 115, 116, 119, 120, 124, 126,
127, 128, 202, 215, 262, 263, 264
Dramé F., 8, 23, 28, 32, 39, 43, 45, 46, 50, 52, 128, 182,
183, 264
Dupuis A., 76, 77, 132, 227, 264

E

Ehazouambela D., 55, 264
Eiguer A., 16, 80, 248, 249, 264
Elkaïm M., 88, 112, 113, 217, 238, 264

F

Fanon F., 90, 91, 264
Farina C., 118, 120, 121, 239, 264
Faye O., 24, 25, 182, 183, 263
Fernandez L., 150, 154
Fishman D.B., 151, 152, 265
Fleury A., 22, 23, 265

Furtos J., 12, 13, 63, 65, 116, 118, 119, 121, 124, 125,
126, 127, 221, 235, 236, 237, 245, 247, 250, 254, 265,
274

G

Gambotti C., 54, 265
Gau C., 73, 74, 75, 77, 82, 83, 84, 216, 227, 266
Gibello B., 147, 260
Goncalves Dos Santos G., 33, 36, 266

H

Halmos C., 222, 266
Hérault G., 43, 47, 263, 266, 267, 269, 272, 274, 275
Houzel D., 65, 69, 70, 72, 97, 98, 223, 230, 254, 259, 266
Huguenin-Richard F., 23, 187, 267

I

Ignoumba S., 60, 62, 267

J

Jan O., 22, 114, 183, 267

K

Kasongo Maloba Tshikala P., 28, 44, 46, 49, 267

L

Lallart M.J., 9, 26, 33, 42, 43, 44, 45, 46, 111, 189, 231,
268
Le Goff J-F., 13, 68, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110,
216, 218, 224, 225, 231, 232, 268
Lefebvre A., 12, 133, 240, 276
Loungou S., 40, 56, 57, 58, 59, 60, 269
Lubin I., 9, 20, 22, 24, 26, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 47,
49, 51, 52, 181, 269

Lucchini R., 9, 19, 22, 28, 29, 30, 31, 33, 37, 46, 52, 182,
269

M

Manier B., 25, 26, 269
Marguerat Y., 34, 38, 48, 50, 269
Mbadinga S., 157, 270
Mboussou M., 82, 84, 89, 270
Mellier D., 115, 116, 133, 134, 138, 149, 157, 158, 246,
254, 270
Merdaci M., 99, 270
Mezui Mabaha L., 53, 81, 270
Minuchin S., 67, 78, 86, 89, 90, 92, 95, 96, 105, 111, 112,
113, 270
Monga C., 82, 88, 270
Morelle M., 22, 23, 24, 29, 30, 39, 48, 49, 182, 270
Moussone E., 54, 56, 271
Mouvagha-Sow M., 55, 56, 73, 74, 75, 81, 270, 271
Mucchielli R., 152, 271
Mussavu Mussavu J., 54, 55, 56, 179, 271

N

Ndala P., 54, 56, 271
Ndiaye Ngom N., 29, 271
Ndjambou L., 55, 271
Ndjambou L.E., 55, 271
Ngabolo G., 62, 76, 131, 215, 271
Niels P.R., 71, 72, 99, 272
Ntsele Onanga Mbandji C., 68, 70, 72, 272

O

Ortignes E. & Ortignes M-C, 11, 62, 74, 75, 132, 272
Otando .G., 56, 272
Ouango J-G., 82, 83, 84, 216, 272
Ouizan-Bi H., 51, 52, 272

P

Palazzolo J., 27, 28, 32, 117, 272
Parazelli M., 20, 21, 23, 25, 26, 27, 32, 35, 37, 38, 39, 48,
50, 102, 272
Pedinielli J-L., 147- 150, 154, 273
Pincet Q., 9, 36, 41, 42, 43, 44, 48, 273
Pirrot B., 28, 33, 44, 50, 52, 273
Pochetti I., 31, 34, 36, 273

Q

Quesemand Zucca S., 117, 118, 119, 128, 231, 236, 246,
247, 248, 250, 254, 264, 273

R

Rivard J., 19, 30, 34, 36, 273
Roussillon R., 12-13, 87-88, 103, 115, 128, 129, 133-134,
241-242, 274

S

Scelles R. , 230, 260, 270, 274

Segna B., 54, 274
Sellenet C. , 256, 274
Soiron-Fallut M., 48, 53, 54, 62, 135, 275
Soulé M., 99, 222

T

Tessier S., 26, 29, 30, 275
Tounga J., 73, 74, 82, 91, 92, 131, 242, 275

V

Vandecasteele I., 12, 133, 240, 276
Vandenbroucke B., 69, 276
Vanistendael S., 32, 34, 39, 48, 276

W

Wallon H., 66, 276
Weisbuch J-J., 67, 70, 86, 100, 276
Winnicott D. W., 66, 69, 71, 98, 99, 223, 230, 235, 256,
261, 276

Résumé

La pauvreté est souvent mise en exergue pour expliquer la présence des enfants dans les rues des pays pauvres. Cependant, le problème est plus complexe. En effet, certains enfants, bien qu'ayant la possibilité de vivre à l'abri du besoin préfèrent vivre dans la rue malgré l'hostilité de ce milieu. Aussi, de par la dimension culturelle, leur présence dans la rue semble incohérente en Afrique subsaharienne, car l'enfant « seul » n'existe pas, ce dernier appartient au groupe et non à ses seuls géniteurs. Comment alors expliquer cette présence ? Face à ce problème nous avons avancé les hypothèses suivantes :

- 1) « L'enfant de la rue » serait dans la rue à cause d'une situation d'impasse familiale.
- 2) « L'enfant de la rue » adopterait des conduites paradoxales, qui atteignent ses enveloppes corporelles, pour survivre dans le milieu hostile de la rue.

Notre investigation s'est déroulée au Gabon en deux temps. La première fait partie d'une plus large étude (UNICEF), nous avons administré 300 questionnaires auprès des enfants et rencontré 9 familles. Lors de la seconde, nous avons mené des entretiens et observations auprès de 25 enfants.

L'analyse s'est effectuée en deux temps :

- Premièrement nous avons décrit ces phénomènes, dressé un portrait de ces enfants, et établi leurs profils ainsi ceux de leur famille, avec l'aide d'une analyse de contenus (logiciel Nvivo).
- Deuxièmement, nous avons montré à partir de quatre cas cliniques la difficulté qu'a l'enfant de s'autonomiser face à une famille/culture devenue « hybride ».

Nos hypothèses se vérifient avec l'établissement de différents profils cliniques (l'enfant « aliéné », « pacificateur », « sans enveloppe psychique » ...) qui décrivent l'impasse et la précarité psychique, ainsi que la constitution d'une « seconde peau-maison » en guise de peau psychique.

Cette étude permet d'envisager la mise en place de nouveaux dispositifs où les liens « enfant-famille-professionnel » pourraient trouver un ajustement face à l'incohérence des modèles culturels.

Mots clés : enfants des rues, impasse familiale, précarité, paradoxe, enveloppe corporelle.

Abstract

Poverty is often highlighted to explain the presence of children in the streets of poor countries. However, the problem is way more complex. Indeed, some children, even if they don't have to, prefer to live in the streets despite the hostility of this environment. Furthermore, according to the cultural dimension, their presence in the streets seems incoherent in Sub-Saharan Africa, because the child "alone" doesn't exist, he is part of a group, other than his immediate family. How can this presence be explained, then?

In order to face this problem we formulated the following hypotheses.

- 1) The "street child" would be in the streets because of a family impasse.
- 2) The "street child" would adopt paradoxical behaviors that reach their body envelopes in order to survive the hostility of the environment.

Our research took place in Gabon in two stages. The first one is part of a larger study (UNICEF), we administered 300 questionnaires to children and met with 9 families. During the second one, we conducted interviews and observations with 25 children.

The analysis was executed in two times:

- Firstly, we described these phenomena, we created a portrait of these children, and established their profiles and those of their families by means of a content analysis (Nvivo software)
- Secondly, we demonstrated, based on four clinical cases, the child's difficulty to become autonomous when confronted with a family/culture that's turned "hybrid".

Our hypotheses are verified with the establishment of different clinical profiles (the "alienated" child, the "pacemaker", "without psychic envelope"...) that describe an impasse and a psychic precariousness, as well as the construction of a "home-second skin" as a way of psychic skin.

This study allows to contemplate the establishment of new measures where the link "child-family-professional" could find an adjustment when confronted with the incoherence of cultural models.

Keywords: street children, family impasse, precariousness, paradox, body envelope